



Les
chiffres clés
des **Régions**
2025

Avec le soutien de la



BANQUE des
TERRITOIRES





Carole DELGA
Présidente de
Régions de France

Les Régions, collectivités territoriales « jeunes », sont souvent citées comme des structures d'avenir, même si nos concitoyens ne connaissent pas pleinement leur rôle. C'est tout l'objet de cette publication : donner à voir la diversité, la pertinence et l'adaptabilité des politiques menées par les 18 régions françaises en hexagone et en outre-mer. Ce petit guide, édité par Régions de France avec le concours de la Banque des Territoires, décrit de manière synthétique et pédagogique leurs compétences tout en faisant le point sur les ressources financières et humaines dont elles disposent. Une évidence s'impose, si leur poids budgétaire reste encore modeste par comparaison avec les autres régions européennes, leur action s'inscrit de manière durable et fondamentale dans la vie quotidienne des Français et prépare aussi les nécessaires transformations pour une croissance durable. D'où ma conviction que les Régions de France sont des acteurs incontournables pour la réussite de notre pays, le bonheur de nos concitoyens et la solidité de notre République française.

4	LE PAYSAGE INSTITUTIONNEL RÉGIONAL
6	COMPÉTENCES DES RÉGIONS
8	POIDS FINANCIER DES RÉGIONS
13	RECETTES DES RÉGIONS
14	SITUATION FINANCIÈRE DES RÉGIONS
17	RESSOURCES HUMAINES DES RÉGIONS
19	RÉGIONS EUROPÉENNES
22	PRIORITÉS RÉGIONALES
24	Transports et mobilité
27	Enseignement
31	Emploi, Formation, Apprentissage
35	Économie, Recherche & Innovation, International, Tourisme
41	Agriculture, Alimentation, Forêt, Pêche
43	Aménagement du territoire et Transition écologique
49	Culture et Sports
52	Santé
54	FONDS EUROPÉENS
56	OUTRE-MER
58	PORTRAIT DES ÉLUS RÉGIONAUX
59	PARTENARIAT

LE PAYSAGE INSTITUTIONNEL RÉGIONAL



- Collectivités uniques (Département et Région)
- Département disposant de compétences régionales

Membres associés



Régions	Superficie (en Km ²)*	Estimation de population en 2025**	Produit intérieur brut par habitant 2023 (€/hab.)*
Auvergne-Rhône-Alpes	69 711	8 260 096	40 017 €
Bourgogne-Franche-Comté	47 784	2 793 080	32 652 €
Bretagne	27 208	3 475 895	34 645 €
Centre-Val de Loire	39 151	2 581 479	34 871 €
Corse	8 680	360 162	30 292 €
Grand Est	57 433	5 544 051	33 912 €
Guadeloupe	1 703	380 387	27 324 €
Guyane	83 534	292 354	17 703 €
Hauts-de-France	31 813	5 973 933	32 790 €
Île-de-France	12 011	12 450 849	69 288 €
Martinique	1 128	355 459	28 627 €
Mayotte	374	329 282	11 486 €
Normandie	29 906	3 341 312	34 784 €
Nouvelle-Aquitaine	83 809	6 191 209	34 814 €
Occitanie	72 724	6 201 587	34 843 €
Pays de la Loire	32 082	3 936 719	36 732 €
Réunion	2 505	896 175	26 248 €
Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur	31 400	5 241 587	37 849 €
France métropolitaine et DOM	633 208	68 605 616	

* Source : IGN ; Insee, recensement de la population, code officiel géographique.

** Source : Insee



TRANSPORTS & MOBILITÉ

- Autorités organisatrices des mobilités (AOM) interurbaines routières et ferroviaires, des transports maritimes réguliers publics de personnes et de biens pour la desserte des îles françaises & Autorité organisatrice des mobilités en Ile-de-France
- Organisation des transports scolaires en dehors des agglomérations
- Cheffes de file des mobilités, notamment pour l'intermodalité, la complémentarité entre les modes de transports et pour l'aménagement des gares
- Gestion des ports et aéroports décentralisés (compétence partagée)
- Dispositifs de soutien à la mobilité et transition énergétique des véhicules



ÉDUCATION & ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Lycées
- Politiques éducatives
- Stratégie pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation



EMPLOI, FORMATION & APPRENTISSAGE

- Formation professionnelle des demandeurs d'emploi, engagement dans le Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC)
- Formations sanitaires et sociales
- Information et orientation des élèves, des étudiants et des apprentis



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

- Planification stratégique et aménagement foncier, parcs naturels régionaux
- Biodiversité, gestion et prévention des déchets, économie circulaire, énergies renouvelables, logement, efficacité énergétique, adaptation au changement climatique

ÉCONOMIE, INNOVATION, INTERNATIONAL & TOURISME



- Définition de la stratégie régionale en faveur du développement économique et de l'innovation (SRDEII)
- Aides directes aux entreprises (PME* et ETI**), soutien aux filières
- Ingénierie financière, soutien aux fonds propres, avances remboursables, capital-risque
- Rayonnement international, soutien à l'attractivité, à l'export, à l'investissement, à la recherche et à l'innovation
- Élaboration de stratégie pour le tourisme et de loisirs
- Action en faveur de l'économie sociale et solidaire (ESS)

AGRICULTURE, FORÊT, PÊCHE



- Transformation des systèmes agricoles, alimentaires et forestiers, développement rural
- Soutien à la pêche et à l'aquaculture

SPORT & CULTURE



- Politique de soutien volontaire à la création, à l'action culturelle et à l'éducation artistique
- Soutien aux industries culturelles, à la chaîne du livre et au cinéma
- Promotion des langues régionales
- Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives (CREPS)
- Soutien aux associations sportives et à l'organisation d'événements sportifs nationaux et internationaux

SANTÉ



- Soutien à l'organisation territoriale des soins de premier recours (soutien aux maisons de santé pluriprofessionnelles et centres de santé)
- Politiques volontaristes de lutte contre les déserts médicaux (recrutement de médecins, sage-femmes, infirmiers en pratique avancée, secrétaires et assistants médicaux et soutien à l'installation)

* PME : Petites et moyennes entreprises.

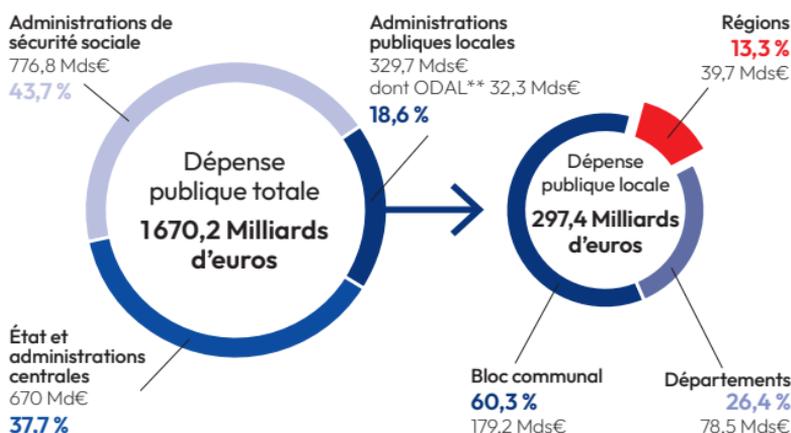
** ETI : Entreprises de taille intermédiaire.

Avec un **budget de 39,7 milliards d'euros en 2024** (hors emprunts, remboursements d'emprunts et frais financiers), les régions représentent **13 % de la dépense publique locale totale** mais en consacrant 15,1 Mds€ à l'investissement, elles représentent **20 % de l'investissement public local**.

Dans le même temps, **leurs dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées**, avec une baisse en volume de -1,5 %, et leurs dépenses de personnel ne représentaient que **6 % des dépenses de personnel de l'ensemble des collectivités territoriales**.

UN POIDS MODESTE DANS LA DÉPENSE PUBLIQUE TOTALE...

En 2024, la dépense publique s'élevait à 1670 Mds€*



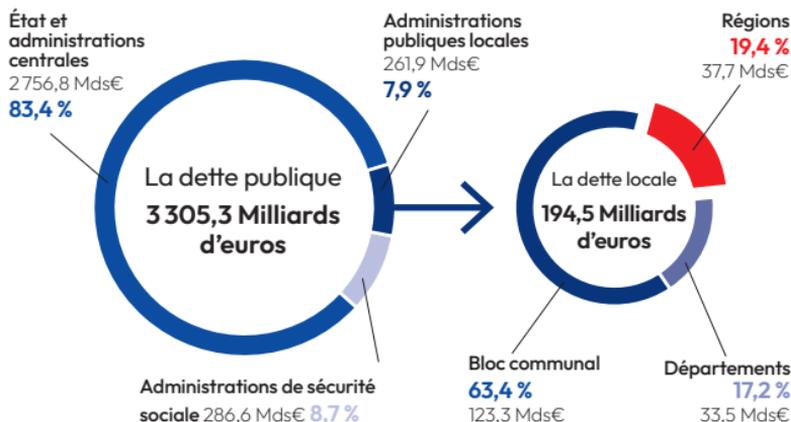
Les Régions représentent **13,3 % des dépenses des collectivités territoriales** et **2,4 % de l'ensemble des dépenses publiques**.

* Données consolidées des transferts entre sous-secteurs d'administrations publiques.

** sur ODAL : organisme divers d'administration locale (Société du Grand Paris, CCAS, etc.)

... ET DANS LA DETTE PUBLIQUE

En 2024, la dette publique totale s'élevait à 3 305 Mds€*



Les Régions ne représentent que 19% de la dette des collectivités territoriales et **1,14 % de la dette publique nationale**.

* Sources : Données de l'INSEE et du Rapport F1 FIPULO de la Cour des comptes 2025.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DES COLLECTIVITÉS LOCALES

(hors remboursement des emprunts)

En 2024, les dépenses d'investissement des collectivités territoriales représentaient 77,4 Mds€*



Les Régions consacrent 15,1 Mds€ à l'investissement, soit **20 % de l'investissement public local**.

* Sources : Données de l'INSEE et du Rapport F1 FIPULO de la Cour des comptes 2025.

FRAIS DE PERSONNEL DES COLLECTIVITÉS LOCALES

En 2024, les frais de personnel des collectivités territoriales représentaient 78,4 Mds€*

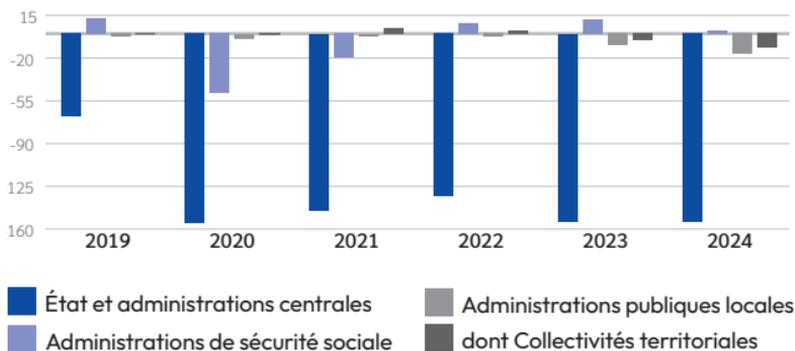


Les frais de personnel des Régions ne représentent que 6 % de l'ensemble des collectivités territoriales.

* Sources : Données de l'INSEE et du Rapport F1 FIPULO de la Cour des comptes 2025.

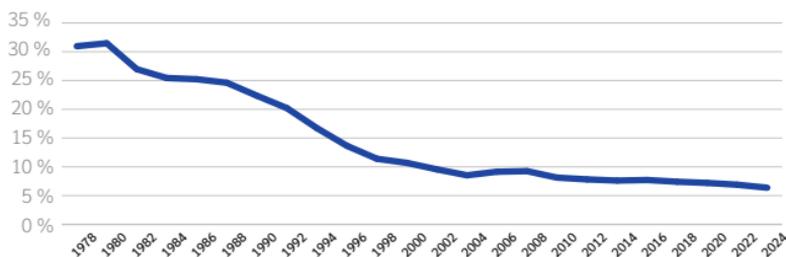
ÉVOLUTION DU SOLDE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (en Milliards d'euros)

En 2024, le solde public représentait -169,6 Mds€



En raison d'une nouvelle année marquée par une faible progression de leurs recettes ne leur permettant pas de soutenir leur trajectoire d'investissement, les collectivités ont enregistré un solde négatif en 2024 après avoir dégagé un excédent en 2021 et 2022. Entre 2019 et 2024, l'État a dégagé un solde négatif cumulé de -808,2 Md€ alors que les collectivités ont dégagé un solde négatif cumulé de -9,6 Md€.

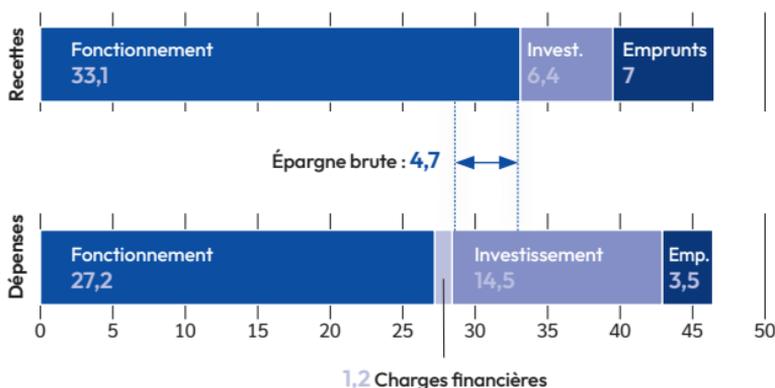
ÉVOLUTION DU POIDS DE LA DETTE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES DANS LA DETTE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES



Les collectivités territoriales ne sont pas responsables de la hausse de l'endettement public. En effet, **depuis plus de 40 ans, la part de la dette locale dans la dette publique n'a cessé de diminuer.**

Sources : Données INSEE et Rapport F1 FIPULO Cour des comptes 2025

RÉPARTITION DES BUDGETS PRIMITIFS DES RÉGIONS EN 2025 (en Milliards d'euros)

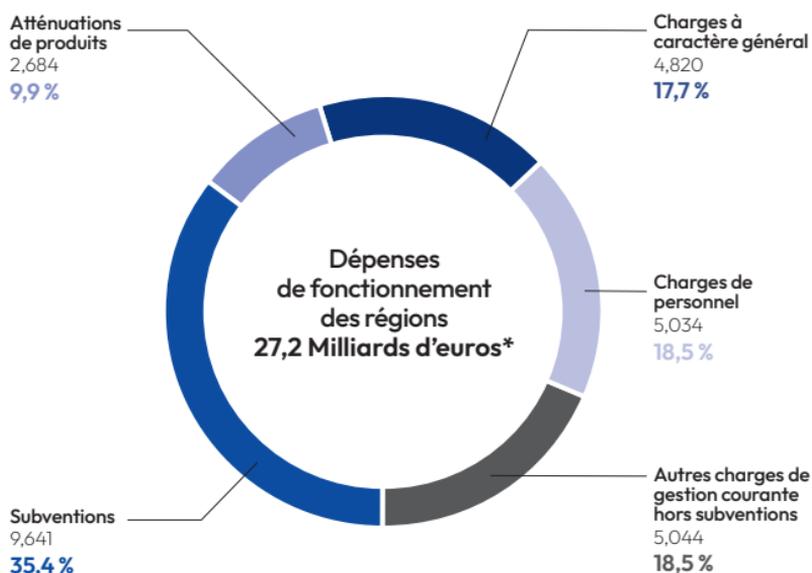


En 2025, **les budgets des régions représentent un total de 47 Mds€** (emprunts, remboursements d'emprunts et frais financiers compris) dont 27,2 Mds€ en fonctionnement et 14,5 Mds€ en investissement. Le surplus de recettes de fonctionnement permettrait de dégager une épargne brute de 4,7 Mds€ pour le financement des investissements.

Sources : budgets primitifs des Régions en 2025.

RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT DES RÉGIONS EN 2025

(en Milliards d'euros)



Les subventions versées constituent le premier poste de dépense en fonctionnement (35,4 %) après les charges de gestion courante (18,5 %), les charges de personnel (18,5 %) et les charges à caractère général (17,7 %).

* hors charges financières qui représentent 1,2 milliard d'euros

Sources : budgets primitifs des Régions en 2025.

RECETTES 2025 (en Millions d'euros)

Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	33 132
Impôts et taxes	27 682
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	16 416
Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE)	4 629
Taxe sur les certificats d'immatriculation	2 516
Ressource pour la formation professionnelle + Apprentissage	1 135
Impôts et taxes spécifiques outre-mer	908
Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseau (IFER)	674
TICPE ex-part Grenelle	540
Impôts et taxes spécifiques Ile de France	252
Impôts et taxes spécifiques Corse	252
Attribution de compensation CVAE	239
Autres	121
Dotations et participations	4 312
Participations (hors fonds européens)	1 666
Dotation générale de décentralisation (DGD)	914
Fonds européens	445
Dotation de compensation de la réforme de la TP (DCRTP)	278
Autres	1 345
Recettes réelles d'investissement (RRI) hors emprunts	6 403
Fonds européens	1 723
Subventions (hors fonds européens)	2 954
Dotation régionale d'équipement scolaire (DRES)	661
Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)	573
Autres	492

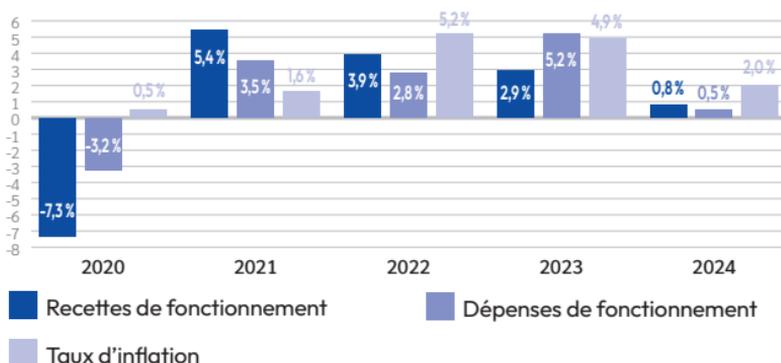
Sources : Budgets primitifs des Régions 2025 retraités de la "reprise en propriété" des recettes TER pour deux Régions. Il est à relever également que la TICPE dite grenelle perçue par les Régions a été recentralisée en 2025 et cette recette est désormais imputée en fonctionnement.

La nouvelle dégradation de la situation financière des Régions en 2024 résulte d'une atonie de leurs recettes de fonctionnement qui progressent de seulement + 0,8 %. En tenant compte de l'inflation, les recettes des Régions reculent pour la troisième année consécutive (- 1,2 % en 2024) : entre 2019 et 2024, la progression des recettes régionales a été de seulement + 5,5 %, alors que l'inflation cumulée a atteint + 16 %.

Une part importante des **recettes régionales** (parts variables de TICPE et produit issu des cartes grises) **est confrontée à une baisse structurelle**. En 2024, avec une progression de + 0,5 %, les Régions ont constitué la seule catégorie de collectivité à avoir tenu l'objectif d'évolution des dépenses de fonctionnement fixé par la loi de programmation des finances publiques 2023/2027, à savoir une évolution inférieure de 0,5 point au taux d'inflation.

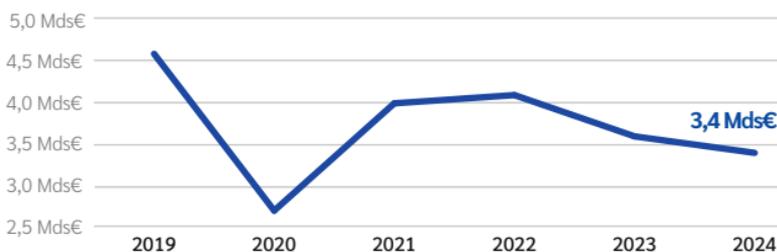
UNE NOUVELLE DÉGRADATION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES RÉGIONS EN 2024

ÉVOLUTION DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DES RÉGIONS



ÉVOLUTION DE L'ÉPARGNE NETTE DES RÉGIONS

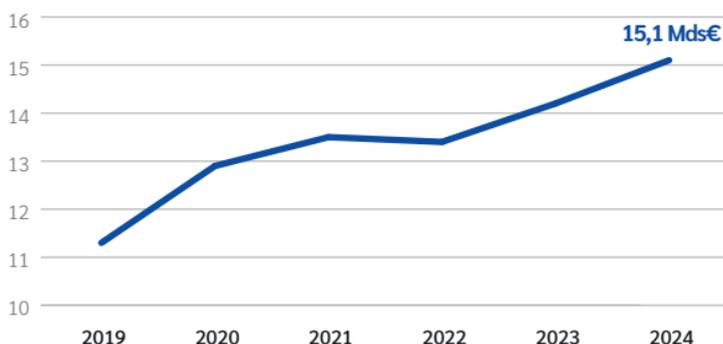
(en Milliards d'euros)



En raison de recettes atones, **l'épargne nette des Régions a de nouveau diminué en 2024** (- 5,6 %, soit une baisse de 200 M€).

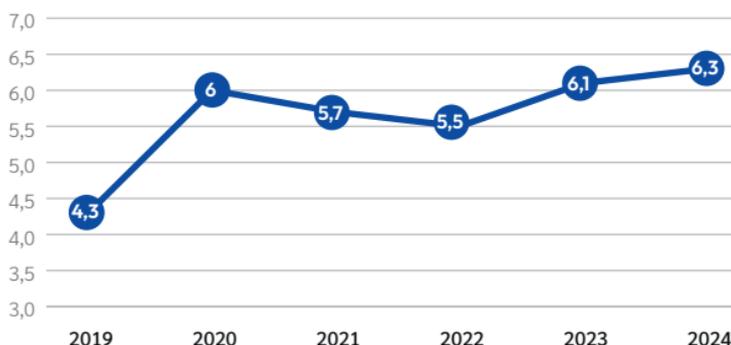
Sources : Cour des comptes.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DES RÉGIONS (en Milliards d'euros)



Les Régions ont réalisé **un effort historique d'accroissement de leurs dépenses d'investissement** : + 900 M€ en 2024, pour atteindre 15,1 Md€, soit une hausse de + 4 Md€ depuis 2019 (+ 35 %). Elles ont notamment doublé leurs dépenses d'investissement en faveur des transports et mobilités depuis 2018 (4,6 Md€ en 2024).

CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT (en années)

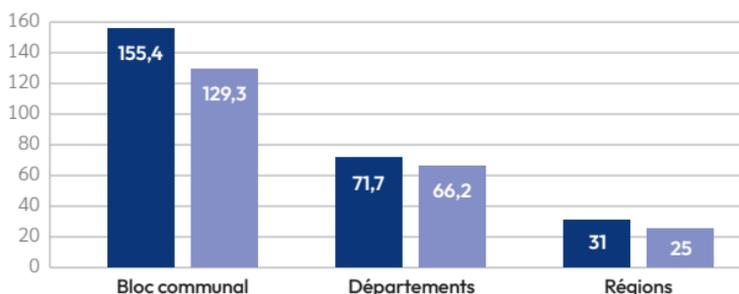


Malgré une baisse sensible de leur épargne nette en 2024, en raison d'une croissance de leurs recettes inférieure à l'inflation, **les Régions ont maintenu leur effort d'investissement** à un niveau historique par un **recours accru à l'emprunt** se traduisant par une hausse de leur capacité de désendettement à 6,3 années, soit le niveau le plus dégradé de l'ensemble des catégories de collectivité.

Sources : Cour des comptes.

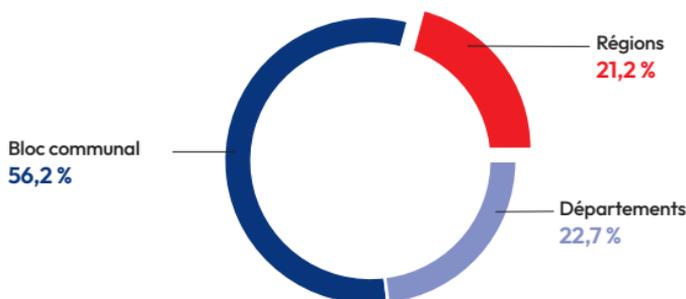
UN RECUIL SIGNIFICATIF DES INVESTISSEMENTS RÉGIONAUX ATTENDU EN 2025

DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EN 2024 (en Milliards d'euros)



■ Recettes réelles de fonctionnement ■ Dépenses réelles de fonctionnement

RÉPARTITION DE LA CONTRIBUTION AU TITRE DE LA LFI 2025 ENTRE CATÉGORIE DE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE



Alors que leur situation financière se dégrade, les Régions constituent proportionnellement la catégorie de collectivité la plus mise à contribution par la loi de finances pour 2025 : elles supportent 21 % de l'effort (plus d'1 Md€) pesant sur les collectivités alors qu'elles ne représentent que 12 % des recettes et 11 % des dépenses de fonctionnement de l'ensemble des collectivités.

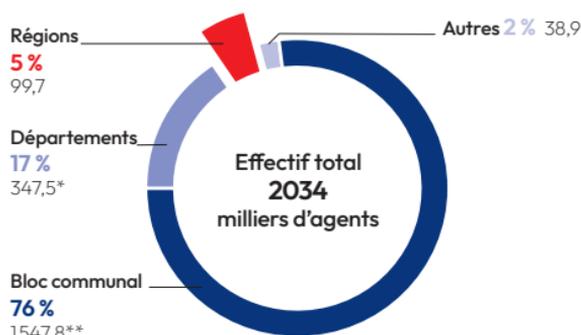
Malheureusement, l'alerte de Régions de France émise à l'automne 2024 concernant leur trajectoire d'investissement se matérialise en raison de l'atonie des recettes régionales et de la ponction opérée par la loi de finances pour 2025. Bien que les données comptables des collectivités à fin avril 2025 doivent être interprétées avec précaution, l'investissement régional marque un recul de - 14,5 % depuis le début de l'année 2025, en ligne avec les prévisions des budgets 2025 des Régions qui prévoient une baisse de plus de - 7 %.

La part des Régions dans les effectifs de la fonction publique territoriale représente 5,4 %, soit 99,7 milliers de collaborateurs.

La grande majorité du personnel des Régions se compose d'agents de catégorie C, issus de la filière technique et qui officient principalement dans les lycées.

La part des fonctionnaires est prépondérante pour 79,8 % mais décroît au profit des contractuels qui représentent 17,4 %.

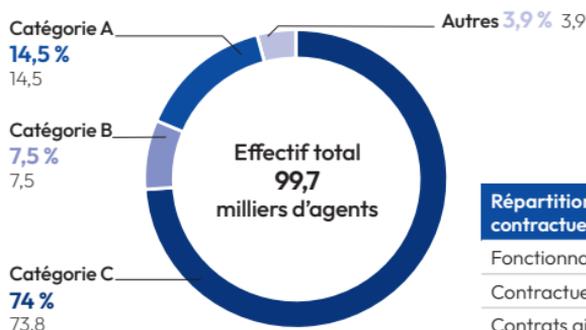
EFFECTIFS DES AGENTS TERRITORIAUX EN 2023 (en milliers)



* y compris les SDIS.

** y compris les CCAS/CIAS, EPCI à FP et syndicats.

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE EN 2023 (en milliers)



Répartition fonctionnaires/contractuels en 2023 (en milliers)

Fonctionnaires	79,8	80,0 %
Contractuels	17,4	17,5 %
Contrats aidés	0,8	0,8 %
Apprentis	0,5	0,5 %
Autres	1,2	1,2 %
TOTAL	99,7	100 %

Source : Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL).

PART DES AGENTS RÉGIONAUX EN SITUATION DE HANDICAP



* La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 impose aux employeurs publics d'au moins vingt salariés d'employer des travailleurs handicapés dans la proportion des 6 % de l'effectif total de leurs salariés.

Sources : Observatoire des politiques régionales.

L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE DANS LES RÉGIONS

Les femmes au sein des administrations régionales

	Femmes	Hommes
Points forts		
Agents régionaux	60 %	40 %
Collaborateurs de cabinet	49 %	51 %
Points faibles		
Agents en lycée de catégorie B	11 %	89 %
Agents ayant bénéficié d'une formation en 2023*	29 %	71 %
Les points en progression		
Postes de Direction	38 %	62 %
Postes de DGS	39 %	61 %
Postes de DGA	41 %	59 %
10 plus hautes rémunération	37 %	63 %

* dans le cadre de leur compte personnel de formation.

Les Régions en avance pour les postes de directions par rapport aux autres collectivités

	Femmes	Hommes
Régions	38 %	62 %
Départements	33 %	67 %
Métropoles	30 %	70 %

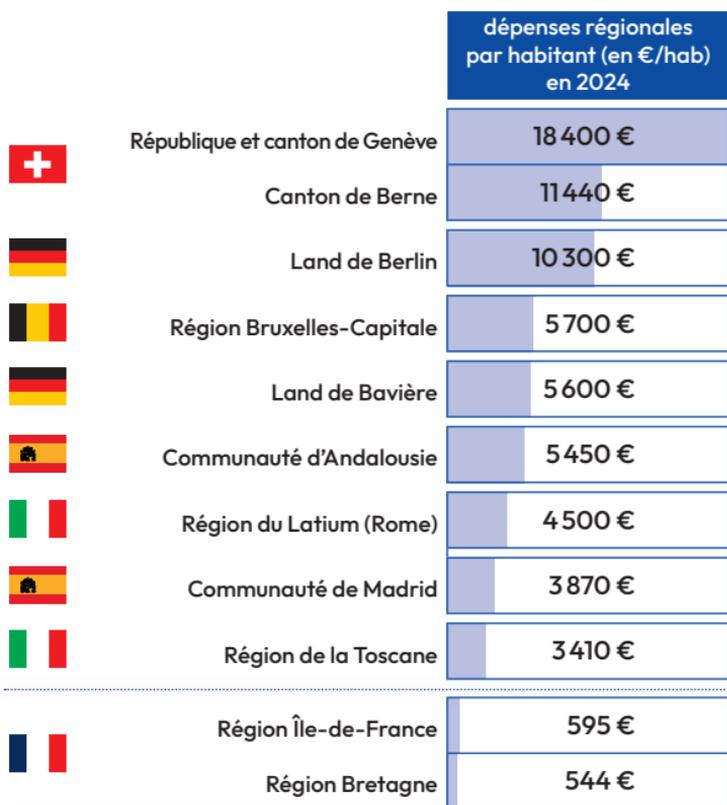
Sources : Étude des politiques RH des Régions en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, Eurogroup Consulting et Régions de France, mars 2025..

En 2015, les lois « NOTRe » et de nouvelles délimitations des Régions présentaient l'ambition de porter les Régions françaises au même niveau que les grandes Régions européennes.

Neuf années après, force est de constater que tant en termes de moyens que de compétences, les Régions françaises sont encore très loin d'atteindre le niveau de leurs homologues européennes.

Pourtant, si une grande majorité des pays européens a fait le choix de s'appuyer sur des Régions fortes, c'est parce qu'elles y ont trouvé un certain nombre de bienfaits, aussi bien sur le plan de la vitalité démocratique que de l'efficacité de l'action publique.

DES RÉGIONS FRANÇAISES DONT LES MOYENS D'ACTION RESTENT TRÈS EN DESSOUS DE LEURS HOMOLOGUES EUROPÉENNES



Sites officiels des Régions + Traitement Observatoire des politiques régionales, année 2024

BUDGET RÉGIONAUX (en Milliards d'euros)



Source : Sites officiels des Régions + Traitement Observatoire des politiques régionales.
Année 2024.

EN BELGIQUE, EN ESPAGNE ET EN ALLEMAGNE, PRÈS DE 50 % DES DÉPENSES PUBLIQUES SONT PORTÉES PAR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Dépenses des administrations publiques locales en 2024

		En % du PIB	Part dans les Administrations publiques (%)
	Belgique	27	50
	Allemagne	24	48
	Espagne	23	50
	UE	17	35
	Italie	14	28
	France	11	20

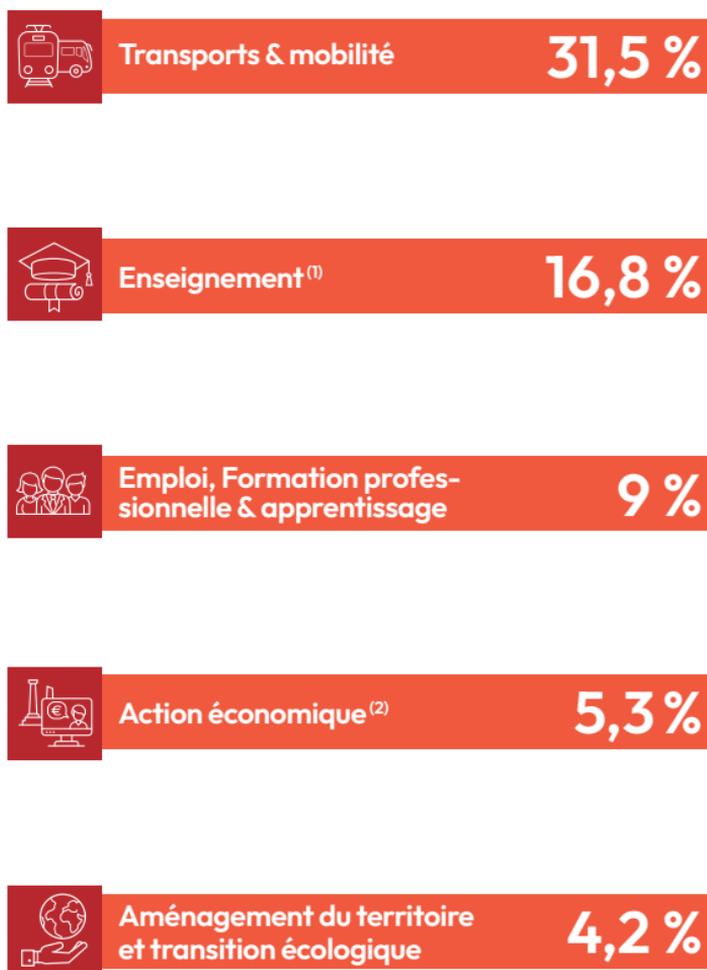
Source : Observatoire des finances et de la gestion publique locales, (OFGL).

Dettes des administrations publiques locales en 2024

		En % du PIB	Part dans les Administrations publiques (%)
	Belgique	23	22
	Espagne	23	22
	Allemagne	23	22
	UE	11	14
	Italie	9	8
	France	5	4

Source : Observatoire des finances et de la gestion publique locales, (OFGL).

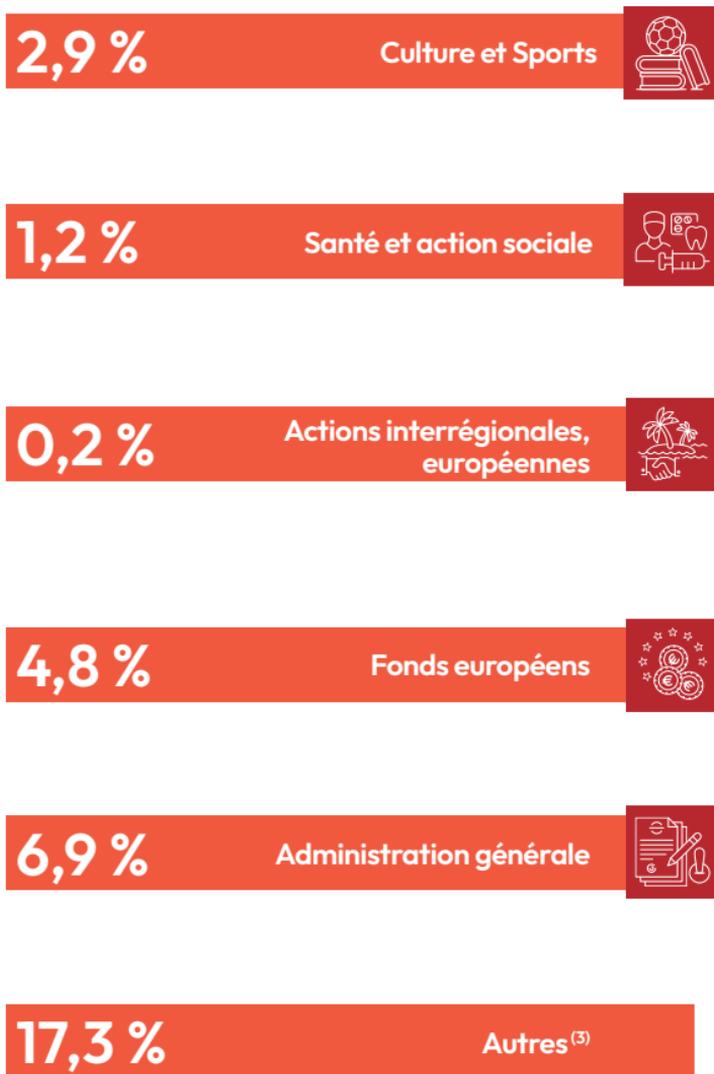
RÉPARTITION DES PRINCIPALES DÉPENSES DES RÉGIONS EN 2024 (en %)



(1) Lycées et enseignement supérieur.

(2) dont recherche, innovation, agriculture, pêche, agro-industrie et tourisme.

(3) opérations non ventilables : en investissement, il s'agit des charges afférentes au remboursement du capital de la dette (chapitre 923 « Dettes et autres opérations financières »)/en fonctionnement, il s'agit des charges relatives aux reversements de fiscalité (chapitre 940 « Impositions directes ») comme par exemple les dispositifs de péréquation, FNGIR, ainsi que les charges liées au règlement des intérêts de la dette (chapitre 943 « Opérations financières »).



Source : Budgets primitifs des Régions en 2025



LE RÔLE CENTRAL DES RÉGIONS DANS LA MOBILITÉ

Les Régions sont les **autorités organisatrices de la mobilité (AOM)** pour les transports interurbains de voyageurs, ferroviaires depuis 2002 et routiers depuis 2017, ainsi que pour les transports scolaires hors agglomération. Depuis la loi d'orientation des mobilités (LOM) de 2019, elles sont également cheffes de file en matière de mobilités.

UNE IMPLICATION CROISSANTE DANS LES INFRASTRUCTURES

Les Régions jouent un **rôle actif dans la gestion des infrastructures de transport** – ferroviaires, routières, portuaires et aéroportuaires – selon des modalités spécifiques de contractualisation avec l'État et les autres niveaux de collectivités, variables selon les territoires.

Elles sont de plus en plus **sollicitées pour financer les infrastructures**, notamment :

- la rénovation des lignes ferroviaires de desserte fine des territoires (LDFT),
- le lancement des services express régionaux métropolitains (SERM).

UN RÔLE STRATÉGIQUE DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Au-delà du transport de voyageurs, les Régions **agissent également sur la programmation des infrastructures**, en lien avec les flux de marchandises, le fret et la logistique, renforçant leur rôle dans l'aménagement du territoire.

DES BUDGETS À LA HAUTEUR DES ENJEUX

Avec un budget prévisionnel 2025 de **14,8 milliards d'euros**, la mobilité constitue le premier poste budgétaire des Régions (31,5 % du budget total des Régions).

Ces chiffres **n'incluent pas les budgets d'Île-de-France Mobilités** (12,6 milliards d'euros en 2024) et des syndicats mixtes « SRU » dont sont membres certaines Régions.

TRANSPORTS ET MOBILITÉ* (en Millions d'euros)

	2015	2020	2025 (BP)
Dépenses de fonctionnement	4 395 M€	7 309 M€	9 687 M€
*Dont transport ferroviaire	3 774 M€	3 380 M€	4 786 M€
*Dont gares et autres infrastructures	16 M€	15 M€	27 M€
*Transport routier (voirie, transport par autocars interurbains et scolaires)	57 M€	3 158 M€	3 633 M€
Dépenses d'investissement	2 916 M€	3 117 M€	5 113 M€
*Dont transport ferroviaire	1 086 M€	1 631 M€	2 874 M€
*Dont gares et autres infrastructures	523 M€	484 M€	738 M€
*Transport routier (voirie, transport par autocars interurbain et scolaire)	753 M€	1 427 M€	1 675 M€

Sources : comptes administratifs et budgets primitifs des Régions

* hors budget de l'établissement public Île-de-France mobilités (IDFM) qui représentait 12,6 Mds€ en 2024 (prévisionnel autour de 13 Mds€ en 2025).



EN 2025,
les Régions consacrent
plus de 15 Mds€
en faveur de la mobilité*

PAR HABITANT

Soit 218 euros
par habitant

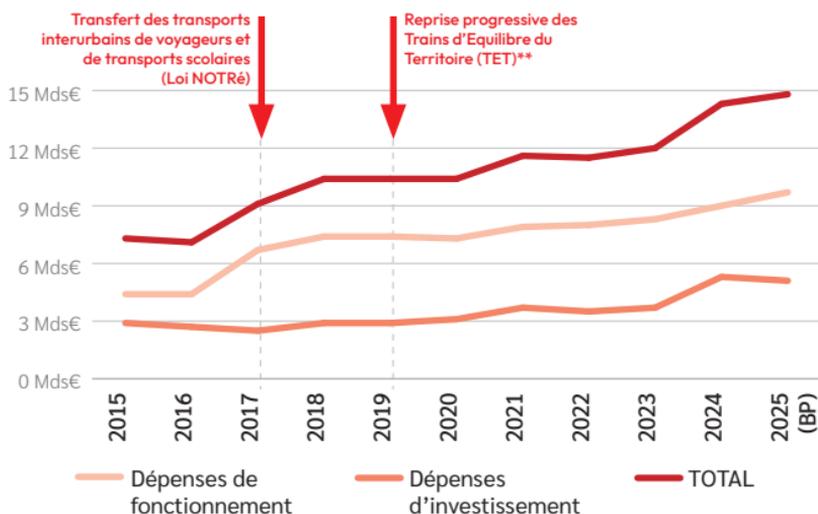


BUDGET

Soit 31,5 %
de leur budget



ÉVOLUTION DU BUDGET TRANSPORTS ET MOBILITÉS (en Milliards d'euros)



Sources : comptes administratifs et budgets primitifs des Régions

Montant par habitant calculé sur la base de la population Insee de l'année de référence.

Part du budget uniquement calculée sur les dépenses totales.

* hors budget de l'établissement public Île-de-France mobilités (IDFM) qui représentait 12,6 Mds€ en 2024 (prévisionnel autour de 13 Mds€ en 2025).

**Les TET assurent un service de grandes lignes rapides entre les principales villes non reliées par la grande vitesse

LES TRANSPORTS EXPRESS RÉGIONAUX FERROVIAIRES (TER) ENTRE 2023 ET 2024

+ 10 % c'est le taux d'augmentation de la fréquentation des services TER entre 2023 et 2024.

85 % c'est en moyenne le taux de ponctualité des TER, en progression d'environ 5 points à l'échelle des Régions entre 2023 et 2024.

Source : Bilan 2024 de l'Autorité de régulation des transports ferroviaires

LA MOBILITÉ QUOTIDIENNE RÉGIONALE EN 2023*



2 250 rames/engins à destination des TER (dont un quart du parc en traction thermique et un cinquième en traction bimode thermique/électrique).

8 750 TER qui circulent chaque jour sur le réseau ferroviaire national.

1,25 Millions de voyageurs fréquentant chaque jour le réseau ferroviaire national.



2 620 lignes routières interurbaines, dont une quarantaine de lignes de cars-express

250 000 voyageurs transportés par autocars (hors scolaires)

42 000 circuits de transports scolaires

1,7 Millions d'élèves transportés par autocars

* Hors Île-de-France

 Région
Île-de-France

1 150 rames/engins à destination des trains franciliens

1 500 lignes de bus (et 10 600 bus et cars)

14 lignes de métros

14 lignes de tramways

13 lignes de trains et RER

9,4 millions de déplacements réalisés sur les réseaux franciliens



Depuis les premières lois de décentralisation, l'éducation et les lycées sont une **compétence emblématique des Régions**.

À la rentrée 2024, les **3 700 lycées** (y compris agricoles et maritimes) et Erea (Établissement régional d'enseignement adapté), scolarisaient **2,25 millions d'élèves**.

Les Régions ont en charge la **construction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement des lycées publics**, y compris les établissements d'enseignement agricole.

Elles gèrent la **restauration, l'hébergement et les transports scolaires**.

Elles versent des dotations aux établissements publics nationaux ainsi qu'aux établissements privés sous contrat (via le forfait d'externat).

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR (en Millions d'euros)

	2015	2020	2025 (BP)
Dépenses de fonctionnement	3 738 M€	3 950 M€	4 771 M€
Dont lycées	3 302 M€	3 610 M€	4 342 M€
Dont enseignement supérieur	103 M€	106 M€	127 M€
Dépenses d'investissement	2 527 M€	2 689 M€	3 127 M€
Dont lycées	2 063 M€	2 221 M€	2 535 M€
Dont enseignement supérieur	317 M€	207 M€	234 M€

Sources : comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.

EN 2025,

les Régions consacrent
plus de 7,9 Mds€
en faveur de l'enseignement
des lycéens et des étudiants

PAR HABITANT

Soit 116 euros
par habitant



BUDGET

Soit 16,8 %
de leur budget

Sources : comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.

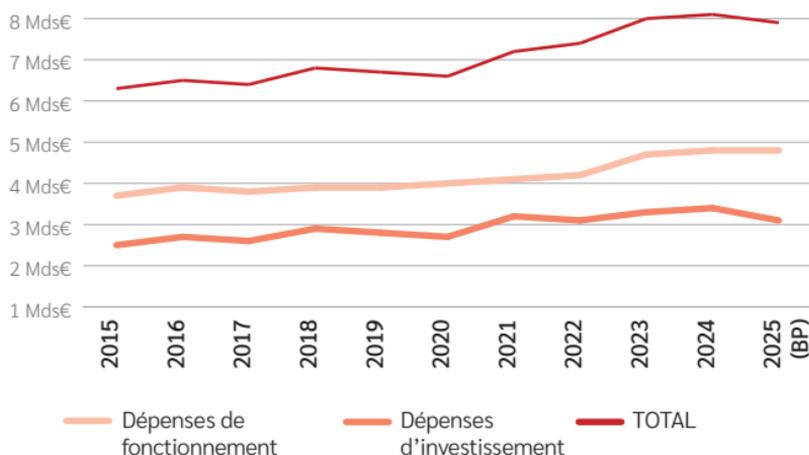
Montant par habitant calculé sur la base de la population Insee de l'année de référence.

Part du budget uniquement calculée sur les dépenses totales.



ÉVOLUTION DU BUDGET ENSEIGNEMENT

(en Milliards d'euros)



Sources : comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.

Les politiques d'éducation des Régions en quelques indicateurs

2,25 Millions c'est le nombre de lycéens à la rentrée 2024-2025.

3 700 c'est le nombre de lycées publics et privés sous contrat (Enseignement général / technologique / professionnel / EREA)

43 016 586 m² c'est la surface totale des lycées en 2025 (Régions métropolitaines).

55 800 c'est le nombre d'agents* dans les lycées publics (Régions métropolitaines).

* Adjoints Techniques Territoriaux des Établissements d'Enseignement (ATTEE) en équivalent temps plein (ETP).

1,01 Milliard c'est le nombre de connexions annuelles aux Espaces numériques de travail (ENT) des lycées en 2024-2025.

184 Millions d'€ c'est le montant des subventions exceptionnelles versées aux lycées en 2024-2025 pour soutenir les finances des établissements.

Source : Observatoire des politiques régionales.



Un rôle-clef de la Région dans la réussite des parcours, du collège à la retraite

Depuis la loi du 5 mars 2014, les Régions assurent avec l'Etat **le Service public de l'orientation tout au long de la vie (SPRO)**.

Le SPRO garantit à toute personne l'accès à **une information gratuite, complète et objective sur les métiers, les formations, les certifications, les débouchés et les niveaux de rémunération**, ainsi qu'à **un accompagnement de qualité**.

Depuis 2020, les Régions organisent aussi des actions d'information sur les métiers et les formations **en direction des collégiens et des lycéens**.

L'organisation du SPRO implique de **nombreux acteurs aux rôles diversifiés**, outre l'État et les Régions : les chambres consulaires (CCI, CMA, chambres d'agriculture), les opérateurs du Conseil en Évolution Professionnelle (France Compétences, France Travail, Missions locales, APEC, Cap Emploi), les opérateurs de l'État (Psy-EN, ONISEP...).

Des actions volontaristes

- Organisation d'événements (salon, conférences, compétitions métiers WorldSkills...)
- Mise en ligne de portails dédiés
- Publication de guides numérique et/ou papier
- Plateformes pour trouver un stage en entreprise
- Réseau d'ambassadeurs des métiers
- Bus de l'orientation
- ...

Des services de professionnels

521 c'est le nombre d'équivalents temps plein des Régions de métropole pour exercer leur compétence orientation (agences, services et personnels dédiés des Carif-Oref).

55,4 Millions d'€ c'est le budget consacré par les Régions en 2025 au fonctionnement de l'orientation (hors rémunération des personnels et hors financement des structures AIO et Carif-Oref).

Source : Observatoire des politiques régionales.



Q ZOOM SUR LA COMPÉTENCE RESTAURATION SCOLAIRE

Une politique ambitieuse des Régions au croisement de leurs compétences éducatives, agricoles et de transition écologique

180 Millions c'est le nombre de repas servis dans les lycées publics en 2024-2025.

91 % c'est le nombre de lycées publics qui possèdent un restaurant collectif.

10,20 € c'est le coût réel moyen d'un repas.

57 % c'est le pourcentage moyen pris en charge par les Régions, sur le coût réel d'un repas.

29 % c'est la part moyenne des approvisionnements définis comme « locaux ».

Exemples d'actions emblématiques



FAVORISER LES APPROVISIONNEMENTS EN CIRCUIT COURT

Les Régions gèrent des centrales d'achat, soutiennent les groupements de commandes des lycées, mettent en relation acheteurs et producteurs par des plateformes virtuelles ou logistiques destinées à mutualiser les approvisionnements locaux.



LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Pesées des biodéchets, acquisition d'équipements, formation du personnel et sensibilisation des élèves.



AGIR SUR LA NUTRITION ET LE LIEN ALIMENTATION - SANTÉ

Mise en place de menus végétariens, des guides de recettes et financement de matériels de cuisson lente.

Source : Observatoire des politiques régionales.



Au travers des pactes régionaux d'investissement dans les compétences (PRIC), reconduits par l'État et **les Régions jusqu'en 2027, celles-ci sont renforcées dans leurs politiques en faveur du plein emploi.**

En lien avec France Travail, leurs stratégies visent en priorité les publics les plus éloignés de l'emploi et les formations aux métiers et emplois les plus en tension.

Les formations sanitaires et sociales constituent un autre axe essentiel de leurs politiques.

Elles consacrent près de **4,2 milliards d'euros par an à l'ensemble de ces actions.**



Depuis le 1^{er} janvier 2020, le gouvernement a fait le choix de retirer aux Régions la compétence du financement du fonctionnement des CFA.

EMPLOI, FORMATION PROFESSIONNELLE, APPRENTISSAGE (en millions d'euros)

	2015	2020	2025 (BP)
Dépenses de fonctionnement	5 134 M€	3 906 M€	3 893 M€
Dont formation professionnelle	2 322 M€	2 420 M€	2 312 M€
Dont apprentissage	1 681 M€	216 M€	100 M€
Dont sanitaire et social	1 063 M€	1 219 M€	1 481 M€
Dépenses d'investissement	238 M€	197 M€	321 M€
Dont formation professionnelle	22 M€	9 M€	31 M€
Dont apprentissage	184 M€	157 M€	190 M€
Dont sanitaire et social	30 M€	28 M€	99 M€

Sources : comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.

EN 2025,

les Régions consacrent **plus de 4,2 Mds€** en faveur de l'emploi, de la formation et de l'apprentissage

PAR HABITANT

Soit **67 euros** par habitant



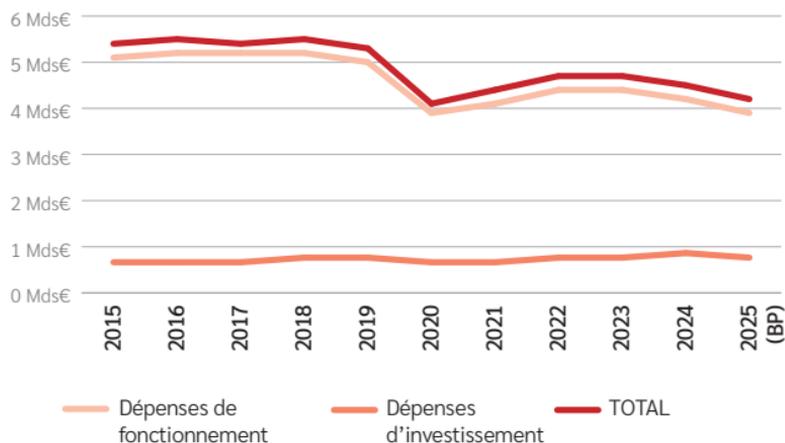
BUDGET

Soit **9 %** de leur budget

Sources : comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.
Montant par habitant calculé sur la base de la population Insee de l'année de référence.
Part du budget uniquement calculée sur les dépenses totales.



ÉVOLUTION DU BUDGET EMPLOI, FORMATION ET APPRENTISSAGE (en Milliards d'euros)



Sources : comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.

🔍 ZOOM SUR LA COMPÉTENCE FORMATION PROFESSIONNELLE

Formation de demandeurs d'emploi

276 910 c'est le nombre d'entrées en formation de demandeurs d'emploi en 2024, financées par les Régions.

Taux de réussite des formations financées par les Régions

67 % c'est le taux de réussite aux sessions de formation certifiantes terminées.

Part des stagiaires non qualifiés de niveau bac et inférieur dans les formations financées par les Régions

62,5 % c'est la part des stagiaires non qualifiés de niveau bac et inférieur dans les formations financées par les Régions (26,2 % sont des demandeurs d'emploi de longue durée, 16,4 % bénéficient du RSA).

Nombre d'organismes de formation accompagnés financièrement par les Régions

593 c'est le nombre d'organismes de formation accompagnés financièrement par les Régions au titre d'une politique de transformation et/ou modernisation.

Des personnels mobilisés

1 151 c'est le nombre d'équivalents temps plein en charge de la formation professionnelle dans les Régions.

Sources : Observatoire des politiques régionales.



PRINCIPAUX SECTEURS EN NOMBRE D'ENTRÉES EN FORMATION

- 1 Bâtiment, travaux publics
- 2 Transports, logistique et tourisme
- 3 Agriculture, marine, pêche
- 4 Santé, action sociale, culturelle et sportive
- 5 Informatique et télécommunications
- 6 Gestion, administration des entreprises
- 7 Mécanique, travail des métaux
- 8 Hôtellerie, restauration, alimentation
- 9 Industries de process
- 10 Commerce

Q ZOOM SUR LA COMPÉTENCE FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

Les formations sanitaires et sociales, une compétence historique des Régions

+ 1,6 Milliard d'€ c'est le budget que consacrent les Régions en faveur des formations sanitaires et sociales en 2025.

Dans ce cadre, **les Régions sont en charge :**



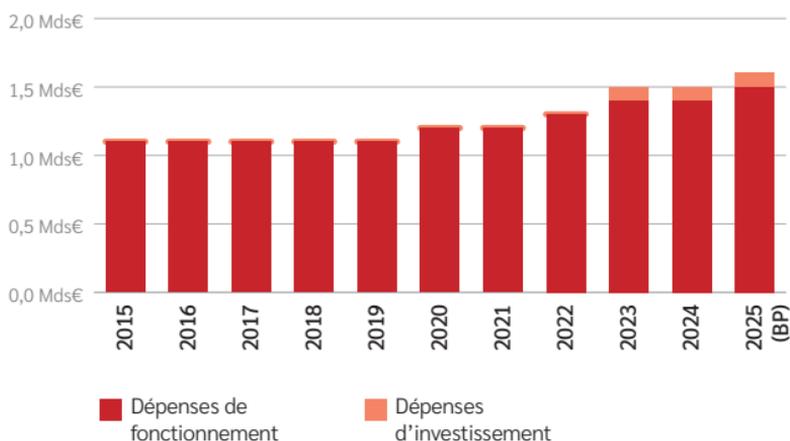
des autorisations, agréments ainsi que du financement des formations.



du financement et de la gestion des bourses pour les étudiants et apprenants.



En 10 ans, + 45 % de budgets régionaux en faveur des formations sanitaires et sociales



Sources : comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.

Les Régions sont plus que jamais **garantes du développement économique de leurs territoires.**

Elles consacrent plus de **2,5 milliards d'euros en 2025** au soutien aux PME et ETI, à la recherche & innovation, à l'agriculture, la pêche, l'agro-industrie et au tourisme, soit **37 euros par habitant.**



ÉCONOMIE, RECHERCHE & INNOVATION, INTERNATIONAL ET TOURISME (en Millions d'euros)

	2015	2020	2025 (BP)
Dépenses de fonctionnement	967 M€	998 M€	924 M€
Dont recherches et innovation	234 M€	180 M€	169 M€
Dont agriculture, pêche, agro-industrie*	154 M€	168 M€	177 M€
Dont industrie, artisanat, commerce et autres services	non disponible	252 M€	192 M€
Dont tourisme	165 M€	170 M€	110 M€
Dépenses d'investissement	1323 M€	2752 M€	1567 M€
Dont recherches et innovation	445 M€	315 M€	287 M€
Dont agriculture, pêche, agro-industrie*	191 M€	337 M€	447 M€
Dont industrie, artisanat, commerce et autres services	non disponible	1247 M€	369 M€
Dont tourisme	123 M€	181 M€	118 M€

Sources : comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.

* Données uniquement issues des fonctions budgétaires DF939-3 +DI909-3. Mais l'agriculture, la pêche et l'agro-industrie couvrent un champ d'actions beaucoup plus large.

EN 2025,

les Régions consacrent
plus de 2,5 Mds€
en faveur de l'accompagnement
des entreprises sur nos territoires

PAR HABITANT

Soit **37 euros**
par habitant



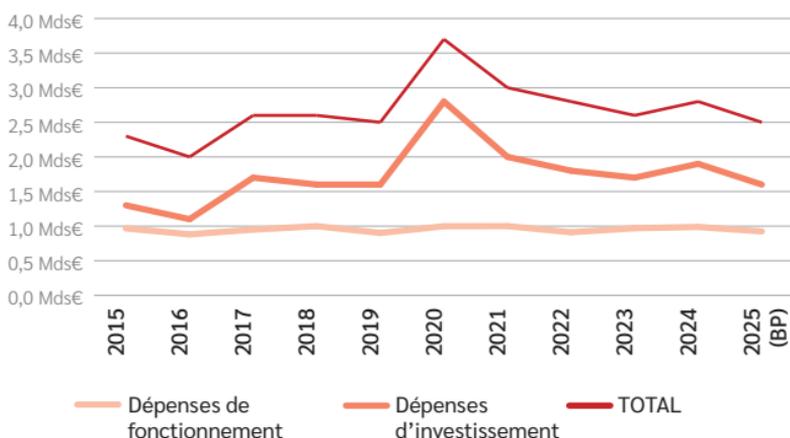
BUDGET

Soit **5,3 %**
de leur budget

Sources : comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.
Montant par habitant calculé sur la base de la population Insee de l'année de référence.
Part du budget uniquement calculée sur les dépenses totales.



ÉVOLUTION DU BUDGET ÉCONOMIE, RECHERCHE & INNOVATION, INTERNATIONAL ET TOURISME (en Milliards d'euros)



Sources : comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.

Q ZOOM SUR LA COMPÉTENCE ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS

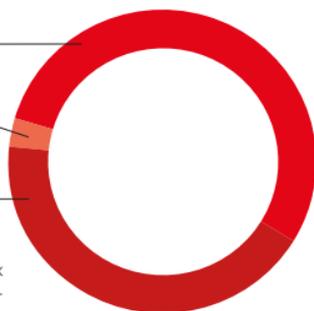
1 euro régional investi = 6 euros d'investissements publics et privés obtenus par une entreprise accompagnée en direct par sa Région..

Répartition des dépenses des Régions en faveur de l'action économique par type d'aide

Aides directes ⁽¹⁾
54 %

Dépenses relatives à l'aménagement économique des territoires ⁽³⁾
3 %

Aides indirectes ⁽²⁾
43 %



(1) Les aides directes comprennent les subventions aux entreprises, les prêts/avances remboursables/garanties, les fonds directement gérés par les Régions ou à actionnariat principal/majoritaire détenu par les Régions, le financement d'expertise en accompagnement, autres aides versées directement ou bénéficiant directement aux entreprises.

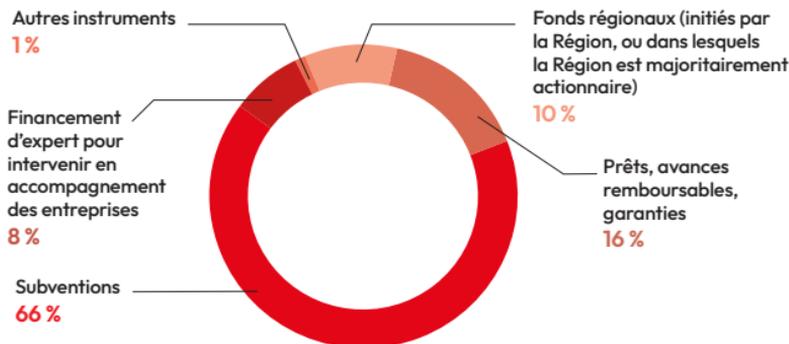
(2) Les aides indirectes comprennent : le financement des agences régionales de développement économique / d'attractivité / d'innovation, le financement des consulaires et organismes tiers d'accompagnement des entreprises, le financement des réseaux d'entreprises et associations d'accompagnement, le paiement de prestations aux opérateurs de l'Etat (BPI, Business France etc), et toutes les aides n'étant pas directement versées aux entreprises ou n'étant pas directement au bénéfice de celles-ci.

(3) Exemples : aménagement de ZAC, d'hôtels d'entreprises, etc. en partenariat/co-financement avec les intercos.

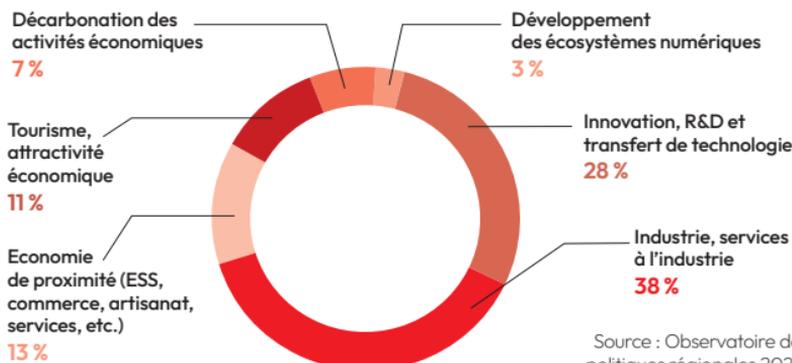
Source : Observatoire des politiques régionales 2024.



Répartition des dépenses des Régions en faveur de l'action économique par type d'instrument



Répartition des dépenses des Régions en faveur de l'action économique par secteur



Q ZOOM SUR LA COMPÉTENCE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION

Les Régions organisent, en qualité de chef de file, les modalités de l'action commune des collectivités territoriales et de leurs établissements publics pour l'exercice des compétences relatives au **soutien de l'innovation et à l'enseignement supérieur et à la recherche,** leviers déterminant pour la compétitivité, la réindustrialisation et la souveraineté économique des territoires.

Premiers financeurs de l'ESRI parmi les collectivités, les Régions jouent également un **rôle crucial dans la structuration et l'animation des écosystèmes régionaux.**

Plus de 800 Millions d'€, c'est le budget que les Régions consacrent en 2025 pour le financement de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (ESRI).

1000, c'est le nombre de thèses financées par les Régions en 2024.

Sources : Régions de France



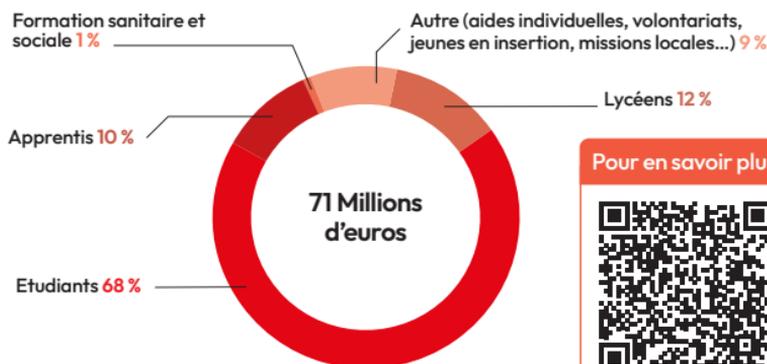
Q ZOOM SUR L'ATTRACTIVITÉ ET LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL DES RÉGIONS

Au cœur de la mondialisation, des Régions qui soutiennent la mobilité internationale des jeunes et des chercheurs

71 Millions d'€ c'est le budget que consacrent les Régions aux dispositifs d'aide à la mobilité européenne et internationale des jeunes.

65 000 c'est le nombre de jeunes accompagnés par les Régions à la mobilité européenne et internationale.

Répartition des budgets régionaux par public



Pour en savoir plus



Au cœur de la mondialisation, des Régions qui maintiennent leur attractivité malgré un net recul des implantations de nouveaux projets industriels

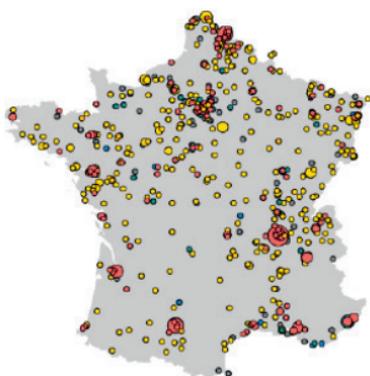
Une attractivité dynamique et croissante

4 c'est le nombre de Régions françaises qui figurent dans le **top 15 des Régions les plus attractives d'Europe en nombre de projets d'investissements étrangers** en 2024 (contre 5 en 2023)

1 025 c'est le nombre de projets d'investisseurs étrangers accueillis en 2024 dans les Régions (**-14% par rapport à 2023**), dont 39% dans des villes de -50 000 habitants.

29 000 c'est le nombre d'emplois créés ou maintenus (soit **-27%** vs. 2023) par les projets d'investisseurs étrangers lancés en 2024 dans les Régions.

Répartition des projets d'investissements étrangers en France en 2024, hors Paris



Source : Baromètre EY de l'Attractivité de la France 2025.



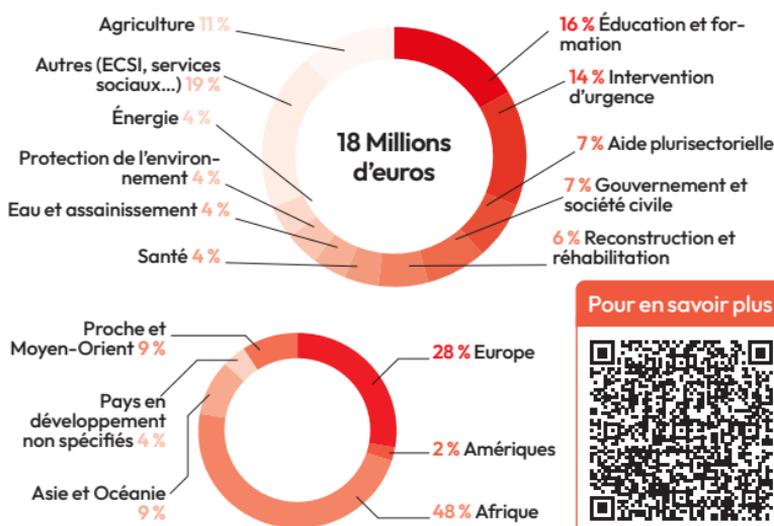
Au coeur de la mondialisation, des Régions, moteurs de la coopération transfrontalière, notamment par le biais de la Coopération Territoriale Européenne

1,1 Milliard d'€ c'est le montant de FEDER que les Régions françaises consacrent à la coopération transfrontalière (sur 2021-2027).

Au coeur de la mondialisation, des Régions qui mènent des actions de coopération ou d'aide au développement

18 Millions d'€ c'est le budget que consacrent les Régions à l'Aide publique au développement.

Répartition géographique et thématique de l'Aide publique au développement (APD) des Régions



🔍 ZOOM SUR LE NUMÉRIQUE ET LA CYBERSÉCURITÉ

En 2024, les Régions ont consacré **plus de 400 Millions d'€** à la transition numérique des territoires et des entreprises, au développement d'écosystèmes innovants, à l'IA, à la cybersécurité, à l'inclusion, aux infrastructures et à l'équipement numérique des lycéens.

15 Centres Régionaux de Réponse aux Incidents Cyber (CSIRT) ont été déployés depuis 2022 pour lutter contre la cybermalveillance (avec l'État et l'ANSSI).

29 Pôles Européens d'Innovation Digitale ((EDIH) ont été lancés dans le cadre de la politique européenne « Digital Decade 2030 » pour aider les entreprises à relever les défis numériques, tester des technologies et gagner en compétitivité.

Plus de 550 000 ordinateurs et tablettes sont distribués gratuitement chaque rentrée aux lycéens depuis 2021.



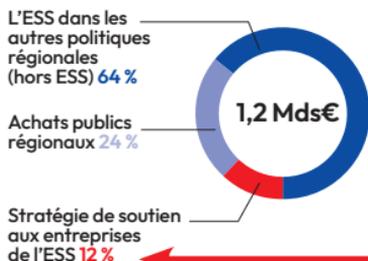
Missions des Centres régionaux de réponse aux incidents cybers (CSIRT)

- 1 Sensibiliser les entreprises aux risques cyber
- 2 Mettre les entreprises en relation avec des prestataires de cybersécurité
- 3 Fournir une assistance aux entreprises victimes d'une cyberattaque

🔍 ZOOM SUR LA COMPÉTENCE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

Les Régions consacrent plus d'**1,2 Md€** à l'ESS (soit en moyenne, **66 M€ par Région**) qui se répartissent en 3 blocs de dépenses :

Répartition des dépenses des Régions en faveur de l'ESS



- (1) Ex. : France active, etc.
 (2) Ex. : France active, DLA, incubateurs/générateurs, etc...
 (3) CRESS : Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (ESS)

Répartition des dépenses des Régions en faveur de leurs stratégies de soutien aux entreprises de l'ESS



Priorités régionales en faveur de l'ESS



La transition écologique et l'économie circulaire

(Ex. : alimentation durable, habitat durable, réduction des déchets et optimisation des ressources, promotion des modes de production et de consommation responsables, etc.)



La transition sociale et de la cohésion territoriale

(Ex. : actions en faveur du "bien vieillir", de la santé, de l'éducation et de la réduction des inégalités, etc.).

Pour en savoir plus





Les Régions accompagnent les secteurs de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de la forêt et de la pêche aquaculture dans la continuité de leurs compétences en matière de développement économique, d'aménagement du territoire et de transition écologique.

En 2023, leur effort en faveur de ces secteurs atteint **653 millions d'euros sur leurs budgets propres**, au-delà des crédits européens qu'ils appellent.

À ce volume **doivent être ajoutés les soutiens aux acteurs des filières agricoles et alimentaires déployés dans le cadre des autres compétences régionales** (exemple : lycées agricoles, formation des demandeurs d'emploi, etc.) ainsi que les fonds européens qu'elles gèrent au profit de ces secteurs, en particulier le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA).

Les Régions s'appuient sur **l'effet levier des fonds européens pour permettre le déploiement de projets structurants dans les territoires** en matière d'agriculture, de développement rural, de soutien à la filière forêt-bois, de soutien à la pêche et à l'aquaculture.

Ainsi ce sont respectivement près de la moitié des moyens propres des Régions et près d'un tiers qui sont mobilisés en contrepartie du FEADER et du FEAMPA.

🔍 ZOOM SUR LA NOUVELLE PROGRAMMATION DU FEADER (2023-2027)

Pour la période de programmation 2023-2027, les Régions gèrent les mesures dites non surfaciques du second pilier de la PAC, c'est-à-dire :

- les **aides à l'installation des agriculteurs**
- le soutien aux **investissements agricoles, agro-alimentaires et forestiers**
- le **programme LEADER**
- des dispositifs de **soutien à la coopération territoriale**
- les **mesures agro-environnementales et climatiques forfaitaires**
- le dispositif **Partenariat européen pour l'innovation**.

Les Régions disposent d'une enveloppe FEADER cumulée de **700 millions d'euros par an** pour soutenir le **renouvellement des générations**, renforcer la **souveraineté alimentaire des territoires**, tout en continuant d'accompagner la nécessaire **transformation agro-écologique**.



Ci-après figure la répartition de l'enveloppe annuelle de FEADER accordée aux Régions pour la période PAC 2023-2027.



Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et Régions de France.

Q ZOOM SUR LA NOUVELLE PROGRAMMATION FEAMPA (2021-2027)

Pour cette **nouvelle programmation du FEAMPA**, les Régions gèrent un périmètre étendu de mesures du Programme National co-piloté avec l'État puisque leurs ont été transférées la **gestion des mesures de soutien à l'innovation des acteurs de la pêche et de l'aquaculture**.

Au total, l'ensemble des **Régions et collectivités littorales, de métropole et d'Outre-Mer, gèrent ainsi en propre une enveloppe pluriannuelle de 322 Millions d'€** sur l'ensemble de la période.

Q ZOOM SUR LES POLITIQUES FORESTIÈRES DES RÉGIONS

51 Millions d'€ c'est le budget (Région + Feader) consacré au soutien à la filière forêt-bois en 2023 (exploitants, propriétaires, industries, etc.).

1483 c'est le nombre de bénéficiaires du soutien régional en faveur de la filière forêt-bois en 2023 (dont 961 propriétaires forestiers).



L'aménagement du territoire et l'environnement sont des compétences majeures des Régions.

En matière d'aménagement, elles interviennent dans de nombreux domaines comme le **développement rural ou urbain**, le **foncier** et la **planification**, les **parcs naturels régionaux**.

Dans une lecture littérale des comptes des Régions, l'**environnement représente plus de 600 millions d'euros par an**.

Mais la **transition écologique** étant, par construction, **très transversale**, le montant global de leurs investissements **dépasse plus d'1 milliard d'euros**.

AMÉNAGEMENT & ENVIRONNEMENT (en Millions d'euros)

	2015	2020	2025 (BP)
Dépenses de fonctionnement	450 M€	392 M€	425 M€
Dont aménagement des territoires	229 M€	169 M€	138 M€
Dont environnement	221 M€	223 M€	287 M€
Dépenses d'investissement	1520 M€	1534 M€	1554 M€
Dont aménagement des territoires	1181 M€	1196 M€	1090 M€
Dont environnement	339 M€	338 M€	464 M€

Sources : comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.

EN 2025,
les Régions consacrent
plus de 2 Mds€
en faveur de l'aménagement durable
des territoires

PAR HABITANT
Soit 29 euros
par habitant



BUDGET
Soit 4,2 %
de leur budget

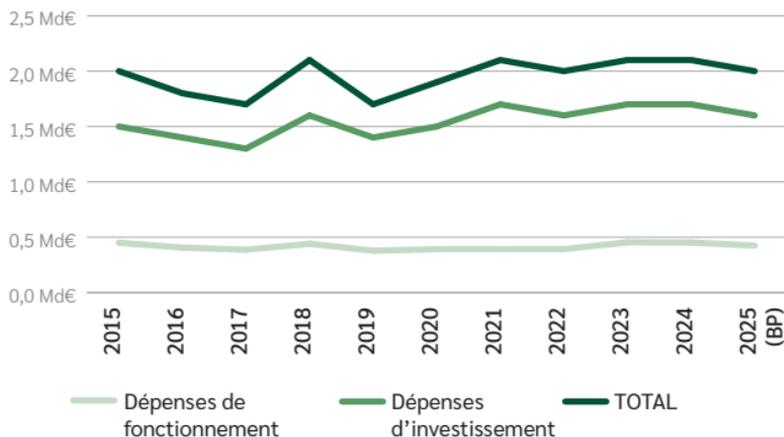
Sources : comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.

Montant par habitant : calculé sur la base de la population insee de l'année de référence.

Part du budget : uniquement calculée sur les dépenses totales.



ÉVOLUTION DU BUDGET AMÉNAGEMENT & ENVIRONNEMENT (en Milliards d'euros)



Sources : comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.

Q ZOOM SUR LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX (PNR)

Les Parcs naturels régionaux (PNR) sont des espaces habités à haute valeur patrimoniale, où les Régions s'engagent activement pour concilier préservation de l'environnement, développement économique et qualité de vie.

Véritables outils d'innovation territoriale, ils s'appuient sur une ingénierie locale solide, une implication forte des collectivités et une dynamique collective **au service des transitions écologique, agricole, énergétique et touristique**.

59 c'est le nombre de Parcs naturels régionaux en France, dont 2 en outre-mer.

730 000 € c'est en moyenne le montant des contributions statutaires des Régions par PNR, soit 48 % des recettes statutaires.

400 000 € c'est en moyenne le montant des financements régionaux pour la mise en œuvre des programmes d'action.

2 300 c'est le nombre d'agents mobilisés dans les équipes des PNR au service des territoires.

+ de 5 200 c'est le nombre de communes classées en PNR, représentant 5,2 millions d'habitants.

16,1 % c'est la part du territoire national couvert par un Parc naturel régional.

60 000 c'est le nombre d'exploitations agricoles implantées dans les PNR, dont 16 % en agriculture biologique.

2 Millions c'est le nombre de lits touristiques recensés dans les PNR.



2500 c'est le nombre d'entreprises labellisées avec la marque « Valeurs Parc naturel régional ».

95 % des communes classées en PNR sont couvertes par au moins une AOP, AOC ou IGP.

50 % de la surface des réserves naturelles nationales et régionales se trouve dans un PNR.

26 % de la surface des sites Natura 2000 sont situés en PNR.

36 % de la surface des sites du Conservatoire du littoral sont dans un PNR.

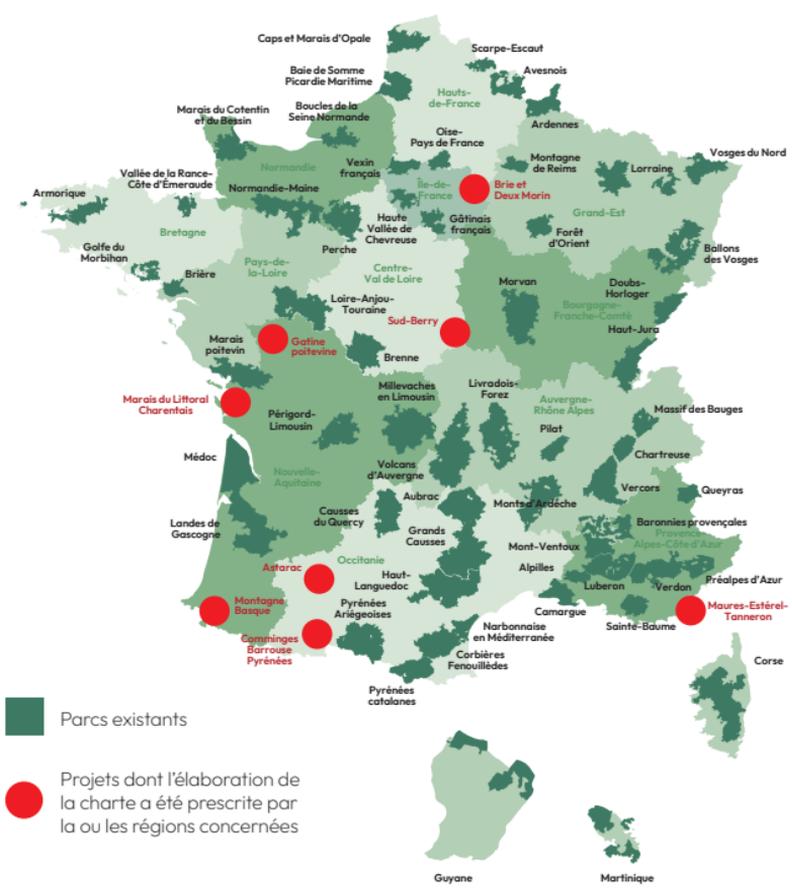
22 sites RAMSAR* sur 53 sont localisés dans les PNR.

5 sur 7 des Réserves Internationales de Ciel Étoilé sont situées dans des PNR.

36 % des communes labellisées pour la qualité du ciel nocturne sont dans un PNR.

*Créés en 1971, les zones RAMSAR sont des zones humides ayant une importance internationale pour les oiseaux d'eau et la conservation de la diversité biologique.

59 Parcs naturels régionaux et projets en France





ZOOM SUR LES FONDS RÉGIONAUX DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (FRTE)

Les FRTE sont des outils qui permettent de **faire émerger des projets énergétiques cohérents** avec les politiques régionales.

Ils ont le statut de **sociétés de droit privé**, disposant d'un **actionariat public fort**, notamment prépondérant des Conseils régionaux.

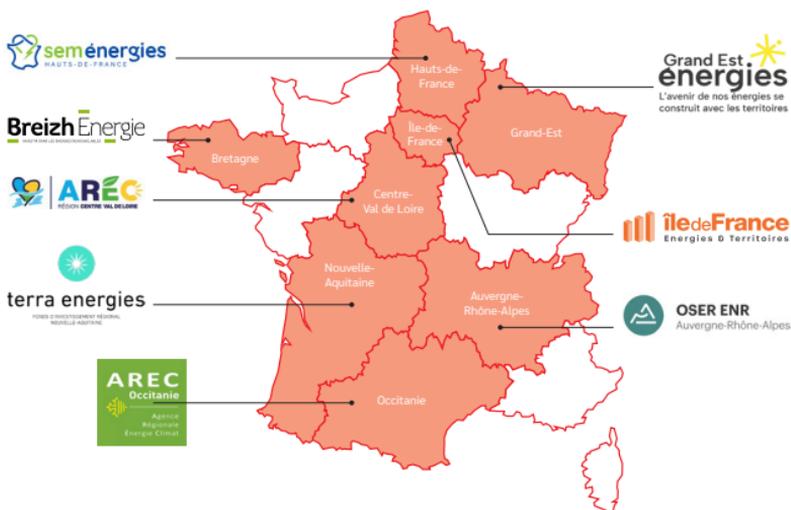
Missions et métiers

1. Accompagner comme tiers de confiance des territoires, les collectivités et les porteurs de projets privés
2. Participer au développement puis à l'investissement des projets d'infrastructures énergétiques sur leurs territoires
3. Intervenir en montage des projets et en co-actionariat.

Projets accompagnés

1. **Production d'énergie** : petit et grand photovoltaïque, hydroélectricité, méthanisation, éolien
2. **Décarbonation** : réseaux de chaleur, efficacité énergétique, ENR thermiques et énergie de récupération
3. **Mobilité** : hydrogène, Gaz naturel (bioGNV), Infrastructure de Recharge de Véhicule Électrique (IRVE)
4. **Projets ayant des difficultés de déploiement** : stockage d'électricité.

En 2025, 8 Fonds régionaux de la transition énergétique (FRTE)





Un vrai effet levier pour des projets ancrés en région

1 € investi par un FRTE = **15 € à 30 €** sur le territoire

Capital social : **de 4 M€ à 100 M€**

Co-actionariat de 5 % à 49 % dans les sociétés portant les infrastructures énergétiques.

Effets leviers bancaire, co-actionariat privé, éventuelles subventions existantes.

Optimisation du partage de la valeur avec la collectivité.

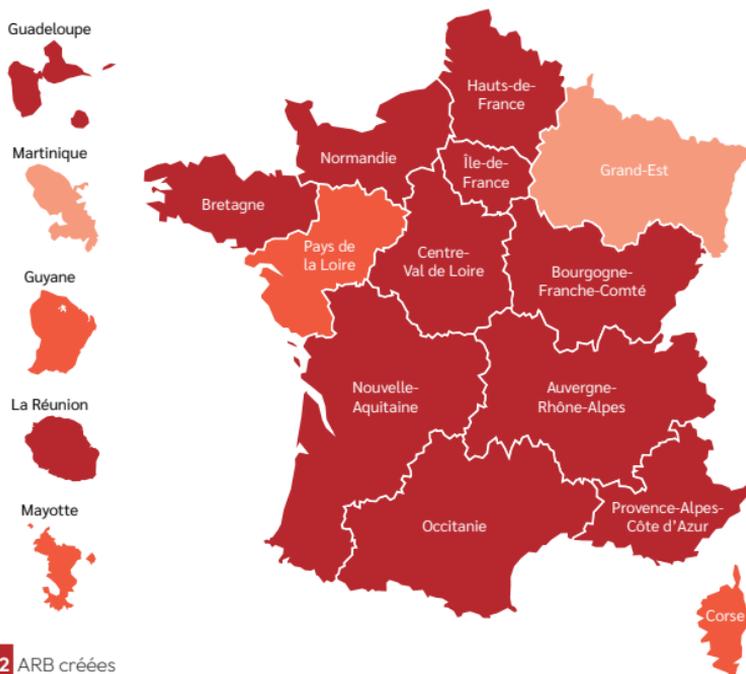
Optimisation des retombées locales par une sélection de fournisseurs et acteurs locaux.

ZOOM SUR LES PARTENARIATS REGIONAUX BIODIVERSITÉ

Un outil opérationnel au service de la mise en œuvre des stratégies régionales biodiversité.

La **Loi Biodiversité de 2016** a donné l'impulsion à la création d'**Agences régionales de la Biodiversité (ARB)** aujourd'hui au **nombre de 12**.

Ces outils opérationnels sont au service de la mise en œuvre des stratégies régionales biodiversité.



12 ARB créées

2 Processus partenarial engagés

4 Processus émergents

Source : OFB, 2024



186 agents œuvrent au sein des Agences régionales de la biodiversité (ARB).

17 Millions d'€ de budgets cumulés.

4 Millions d'€ de dotation des Régions en faveur des Agences régionales de la biodiversité (ARB) soit 47 % du budget des agences.

720 Territoires engagés pour la nature en partenariat avec l'Office français de la biodiversité.

Pour en savoir plus sur le programme



Un outil agile centré sur l'animation, l'ingénierie et la connaissance, avec une capacité d'innovation

Missions socles :

1. Développement des connaissances scientifiques sur la biodiversité
2. Appui aux acteurs gestionnaires d'espaces naturels
3. Prise en compte de la biodiversité dans les planifications
4. Mise en réseau des partenaires et bouquets de services aux collectivités

Des résultats concrets pour infléchir l'effondrement de la biodiversité

1841 appuis/conseils de 1^{er} niveau.

600 partenaires techniques.

29 Millions de données naturalistes collectées et traitées.

20 500 professionnels touchés en 2025, soit plus du double depuis 2021.

115 événements territoriaux chaque année.

Exemples de projets emblématiques

- Développement d'espaces verts dans les EHPAD
- Actions pour aider les élus à nourrir leurs projets de mandats
- Évaluations des services rendus par la nature en fonction de l'occupation des sols
- Expéditions scientifiques pour identifier la petite biodiversité méconnue
- Parcs d'activités
- Mécénats
- Biodiv' tour



Compétences partagées avec l'Etat et les autres collectivités territoriales, la culture et le sport sont néanmoins des priorités de l'action des Régions, ces dernières assumant de plus en plus un rôle moteur en la matière.

C'est ainsi **près de 1,4 milliard d'euros qu'elles y consacrent en 2025.**

CULTURE, SPORTS ET LOISIRS (en Millions d'euros)

	2015	2020	2025 (BP)
Dépenses de fonctionnement	687 M€	756 M€	829 M€
Dont culture	520 M€	550 M€	543 M€
Dont sports	138 M€	157 M€	151 M€
Dépenses d'investissement	469 M€	466 M€	549 M€
Dont culture	269 M€	258 M€	306 M€
Dont sports	140 M€	193 M€	218 M€

Sources : comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.

EN 2025,

les Régions consacrent
près de 1,4 Mds€
en faveur des politiques
culturelles et sportives

PAR HABITANT

Soit **20 euros**
par habitant



BUDGET

Soit **2,9%**
de leur budget

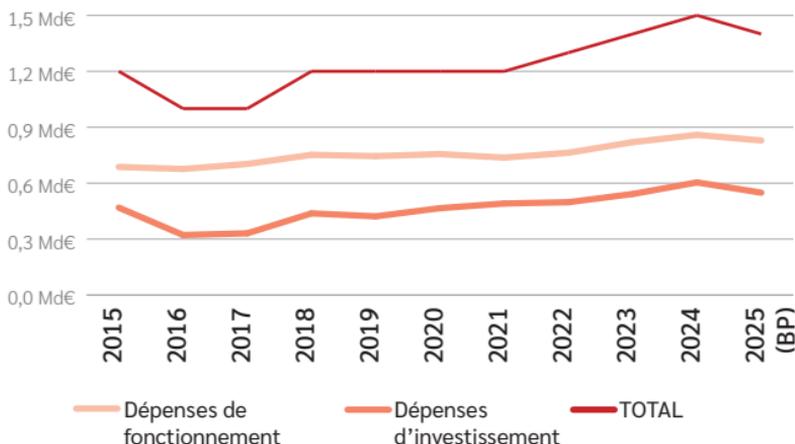
Sources : comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.

Montant par habitant : calculé sur la base de la population insee de l'année de référence.

Part du budget : uniquement calculée sur les dépenses totales.



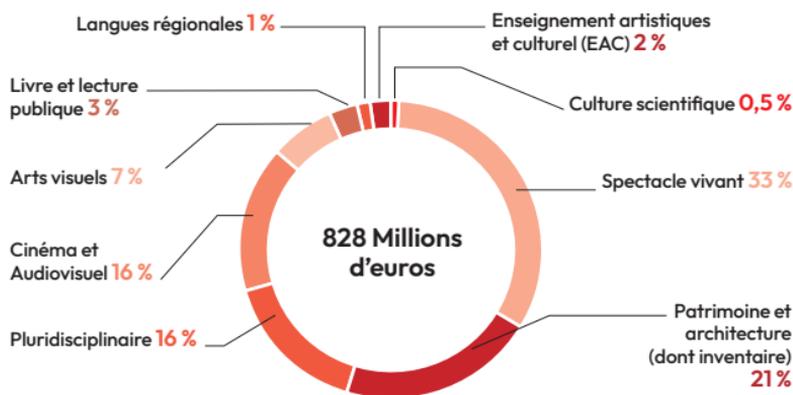
ÉVOLUTION DU BUDGET CULTURE, SPORTS ET LOISIRS (en Milliards d'euros)



Sources : comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.

ZOOM SUR LES POLITIQUES CULTURELLES DES RÉGIONS

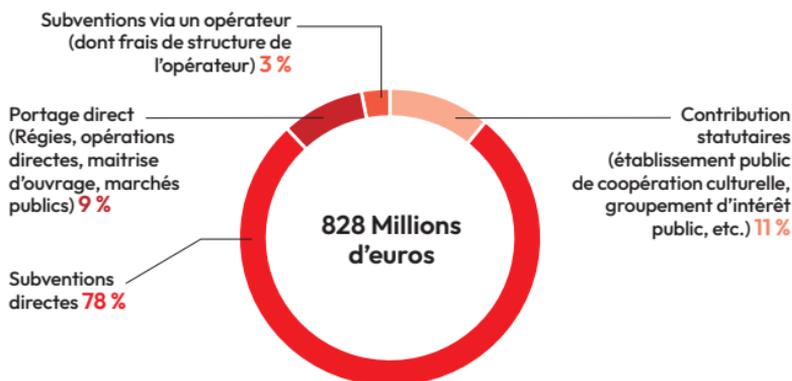
Répartition des budgets des Directions "Culture" des Régions par politique publique



Source : Observatoire des politiques régionales 2024.



Répartition des budgets des Directions "Culture" des Régions par modalité d'intervention



Source : Observatoire des politiques régionales 2024.

828 Millions d'euros auquel il faut ajouter **+ 60 Millions d'€** dédiés aux politiques culturelles régionales, dans les autres directions (Aménagement du territoire, éducation, formation professionnelle, etc.)

Exemples d'actions emblématiques



FINANCEMENT ET ACCOMPAGNEMENT DU CINÉMA

Soutien du cinéma et de l'audiovisuel sur l'ensemble de la chaîne de valeur : accompagnement de l'écriture et du développement des projets, financement de la production et de la post-production, appui aux tournages, aide à la diffusion en salles et en festivals, et soutien aux nouvelles écritures et aux formats numériques.



VALORISATION DU PATRIMOINE LOCAL

Les Régions soutiennent la restauration de bâtiments non protégés pour préserver l'identité des territoires et impliquer les habitants dans leur mise en valeur.



ÉDUCATION ARTISTIQUE DANS LES LYCÉES

Des milliers de lycéens participent chaque année à des projets mêlant rencontres d'artistes, pratiques culturelles et sorties pédagogiques.



Bien que partagée avec l'État et les autres collectivités, **la santé est une priorité pour les Régions**. Elles agissent de manière volontariste pour favoriser l'accès aux soins.

L'année 2020 et la **crise du Covid19** a démontré le **rôle essentiel et le poids des Régions en matière de santé**.

Mais de manière plus structurelle, **l'action des Régions en matière de santé va bien au-delà de cet effort exceptionnel** puisque depuis plusieurs années, elles interviennent notamment pour **soutenir les territoires impactés par la désertification médicale**.

Pour preuve, en 10 ans, leur **budget santé a progressé de plus de 267 % !**

SANTÉ ET ACTION SOCIALE (en Millions d'euros)

	2015	2020	2025 (BP)
Dépenses de fonctionnement	80 M€	548 M€	472 M€
Dépenses d'investissement	77 M€	46 M€	101 M€

Sources : comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.

EN 2025,

les Régions consacrent
plus de 573 M€
en faveur de la santé
et de l'action sociale

PAR HABITANT

Soit **8 euros**
par habitant



BUDGET

Soit **1,2 %**
de leur budget

Sources : comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.

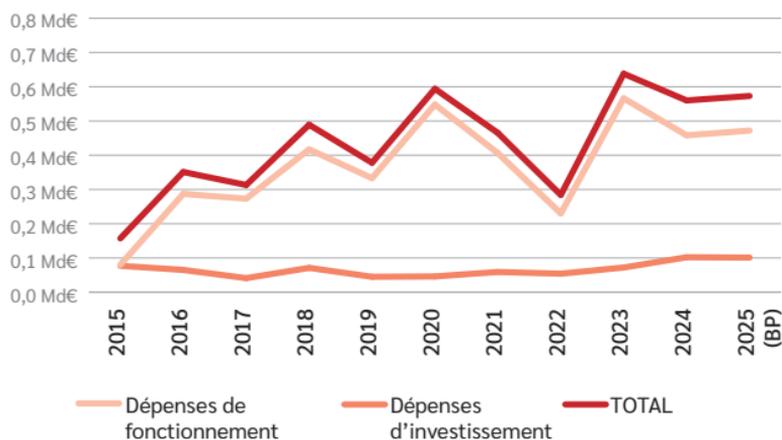
Montant par habitant : calculé sur la base de la population insee de l'année de référence.

Part du budget : uniquement calculée sur les dépenses totales.



ÉVOLUTION DU BUDGET SANTÉ ET ACTION SOCIALE

(en Milliards d'euros)



Sources : comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.

Q ZOOM SUR LA COMPÉTENCE SANTÉ

Des missions diverses et essentielles

En matière de **santé**, les **Régions agissent concrètement à travers** :

- le financement des **maisons de santé** pluriprofessionnelles (MSP) et de **centres de santé**,
- la création de Groupements d'intérêt public (GIP) pour l'**embauche de professionnels de santé**,
- le financement de **logements à destination des étudiants** en santé,
- le **soutien à l'installation des jeunes médecins** avec différentes aides incitatives et aides à la primo installation,
- la mise en place de **mutuelles régionales** pour favoriser l'accès aux soins et lutter contre le non-recours,
- le soutien à différents projets de **prévention**,
- le soutien à des dispositifs de **téléconsultation**, téléexpertise et télémédecine,
- le soutien aux **équipements des hôpitaux**.

Des résultats concrets pour les territoires et leurs habitants

159 c'est le nombre de médecins généralistes salariés* par les Régions

48 c'est le nombre de Centres de santé ouverts* par les Régions.

* Trois Régions sont concernées : Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val de Loire, Occitanie.



Depuis 2014, **17 des 18 Régions françaises gèrent une partie des fonds européens** de cohésion (FEDER/FSE).

Sur la période 2014-2020, près de **30 000 projets ont été financés**, représentant **30,5 milliards d'euros**, dont **13,3 milliards de fonds européens et 4 milliards apportés par les Régions**. Au total, plus de 99% des fonds gérés par les Régions ont été programmés et dépensés.

Malgré un contexte difficile (réformes territoriales, crise du Covid, guerre en Ukraine), la gestion régionale a permis d'obtenir des **résultats majeurs pour la France**.

POLITIQUE DE COHÉSION 2014-2020

Le FEDER ⁽¹⁾/FSE ⁽²⁾/IEJ ⁽³⁾ en quelques chiffres clés

En termes financiers

30 000, c'est le nombre d'opérations programmées.

30,5 Milliards d'€, c'est le montant total des opérations financées

13,3 Milliards d'€, c'est le montant de la contribution européenne via le FEDER et le FSE.

4 Milliards d'€, c'est le montant mobilisé par les Régions (dont 1,6 milliard d'€ en cofinancements et 2,4 milliards d'€ en auto-financement).

Des réalisations majeures liées au FEDER

200 000, c'est le nombre d'entreprises (TPE/PME) qui ont bénéficié d'un soutien grâce aux fonds FEDER.

13 000, c'est le nombre d'entreprises qui ont engagé des partenariats avec des organismes de recherche

30 000, c'est le nombre de chercheurs qui ont travaillé dans des structures de recherche modernisées.

110 000, c'est le nombre de ménages qui ont amélioré la performance énergétique de leur logement.

2,5 Millions, c'est le nombre de personnes qui ont bénéficié de mesures de protection contre les inondations.

Des réalisations majeures liées au FSE

1 Million, c'est le nombre de bénéficiaires d'actions financées par le FSE via les Régions (dont 650 000 demandeurs d'emploi, y compris de longue durée et 380 000 jeunes de moins de 25 ans).

Résultats : **240 000 participants ont obtenu une qualification**,
190 000 participants ont trouvé un emploi.

Des réalisations majeures liées à l'IEJ

110 000, c'est le nombre de jeunes qui ont participé aux opérations IEJ gérées par les Régions.

Résultats : **35 000 jeunes ont obtenu une offre d'emploi, un stage ou une formation**,
38 000 jeunes poursuivent des études, une formation, ou ont accédé à un emploi.

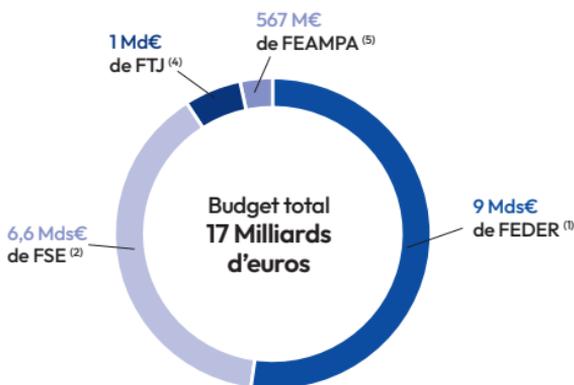
Source : Étude d'Edater pour Régions de France sur la « Contribution des fonds européens (FEDER FSE IEJ) gérés par les Régions sur la programmation 2014-2020 ».



FONDS EUROPÉENS 2021/2027

À la suite de la validation de l'Accord de Partenariat 2021-2027 (le 02 juin 2022), l'ensemble des Programmes Régionaux ont pu être validés par la Commission Européenne avant le 1^{er} janvier 2023, pour un lancement effectif de la programmation 2021-2027.

Pour rappel, **un peu plus de 17 milliards d'euros** seront mobilisés durant cette période de programmation, de la façon suivante :



À cette somme, **il convient d'ajouter plus de 1,1 milliards d'euros au titre de la Coopération Territoriale Européenne (CTE)**, un dispositif essentiel de la politique de cohésion pour les régions métropolitaines et ultrapériphériques.

(1) FEDER : Fonds européen de développement régional

(2) FSE : Fonds social européen

(3) IEJ : Initiative pour l'Emploi des Jeunes

(4) FTJ : Fonds pour une transition juste

(5) FEAMPA : Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture

🔍 ZOOM SUR LE FONDS DE TRANSITION JUSTE (FTJ)

Le FTJ est un nouveau fonds de cette programmation, dont l'objectif est de soutenir les territoires (en France, répartis sur 6 Régions) et filières les plus émettrices de gaz à effet de serre et à accélérer la mobilisation de leviers essentiels à une transition vers la neutralité climatique.

A ce titre, les Régions pourront soutenir, à hauteur d'environ **700 millions d'euros**, des projets d'économie circulaire, de réhabilitation de friches industrielles, de recherche et innovation, de formation et reconversion des demandeurs d'emploi, etc.

Par ailleurs, les Régions consacreront a minima **1,5 milliard d'euros de crédits FEDER** (près de 3 milliards d'euros en intégrant les cofinancements) à la transition énergétique (efficacité énergétique, production et stockage d'énergie).

En tout, ce sont près de **2,5 milliards d'euros** qui seront mobilisés pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.



Les outre-mer font partie intégrante de Régions de France et se caractérisent par leur diversité statutaire :

- 2 régions d'outre-mer : **Guadeloupe** et **La Réunion**,
- 2 collectivités uniques qui sont le produit de la fusion de la région et du département : **Guyane** et **Martinique**,
- le Département de **Mayotte** qui exerce les compétences d'une région,
- les collectivités d'outre-mer (COM) de **Saint-Pierre-et-Miquelon** et de **Saint-Martin** qui ont rejoint Régions de France en 2018 en tant que membres associés.

Les budgets des outre-mer se caractérisent principalement par une fiscalité spécifique qui leur permet de financer des besoins en service public plus forts résultant notamment d'une démographie plus dynamique, d'une usure accentuée des équipements du fait du climat et d'un contexte socio-économique plus fragile.

UNE FISCALITÉ SPÉCIFIQUE QUI RÉPOND À DES BESOINS SPÉCIFIQUES

(en Millions d'euros, sources Budget primitif 2025)

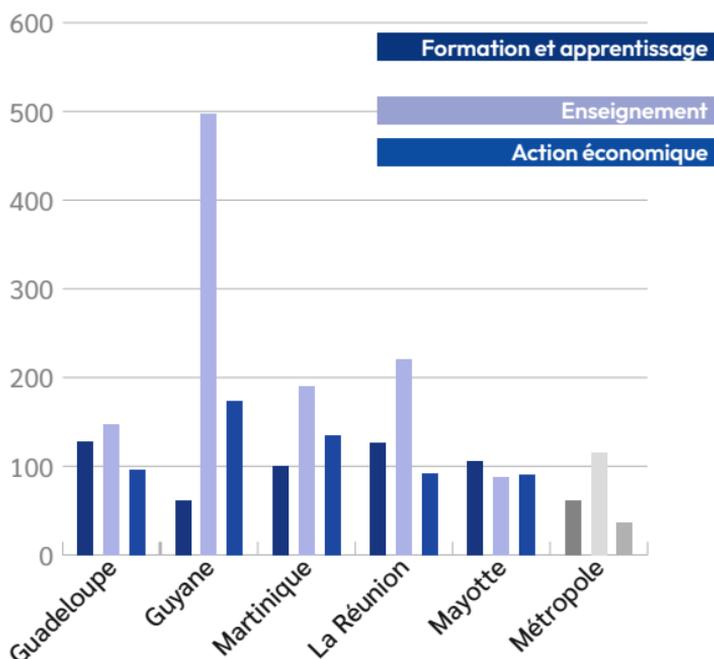
	Guadeloupe	Guyane	Martinique	La Réunion	Mayotte
TOTAL	158,5	135,4	237,6	293,6	83,0
Taxe sur les carburants	55,0	69,0	87,7	140,0	30,0
Octroi de mer et taxe additionnelle à l'octroi de mer	100,0	65,0	110,0	147,0	48,0
Taxe due par les entreprises de transport public aérien et maritime	1,5	1,0	3,0	4,4	-
Droits de consommation sur les tabacs	-	-	35,0	-	-
Autre fiscalité	2,0	0,4	1,9	2,2	5,0
Part dans la fiscalité totale	63,9 %	41,0 %	31,6 %	60,2 %	47,2 %

Sources : budgets primitifs des Régions en 2025



UN CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE APPELANT UNE INTERVENTION PLUS FORTE

(en euros par habitant)



Source : Budgets primitifs des Régions en 2025.

Q ZOOM SUR LE FONDS DE SOLIDARITÉ POUR MAYOTTE

Un soutien exceptionnel apporté par les Régions pour répondre aux conséquences du cyclone Chido et accompagner la reconstruction du territoire.

1,4 million d'euro, c'est le montant mobilisé par 11 Régions et Saint-Pierre-et-Miquelon pour répondre à l'urgence provoquée par le cyclone Chido.

Plus de 90 000, c'est le nombre de repas distribués à travers l'île en mars, dans 22 cantines communautaires soutenues par l'ONG ACTED.

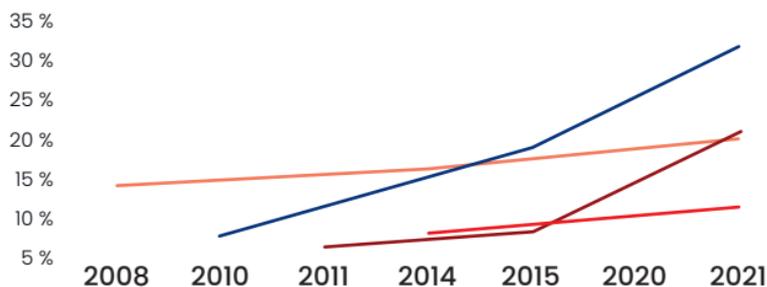
2720, c'est le nombre de bons émis à des familles identifiées comme vulnérables pour l'achat de denrées alimentaires et d'équipements de première nécessité, via un dispositif porté par la Chambre de commerce et d'industrie de Mayotte, en lien avec le Département de Mayotte.

150, c'est le nombre de personnes par jour ayant reçu des soins gratuits dans un hôpital provisoire et des cliniques mobiles déployés en mars par un groupement humanitaire spécialisé.



ZOOM SUR LES ÉLUS RÉGIONAUX

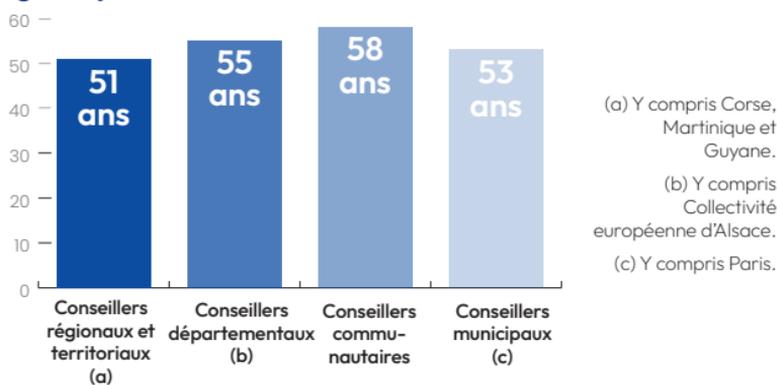
Évolution de la parité à la tête des Collectivités territoriales : un temps d'avance pour les Régions !



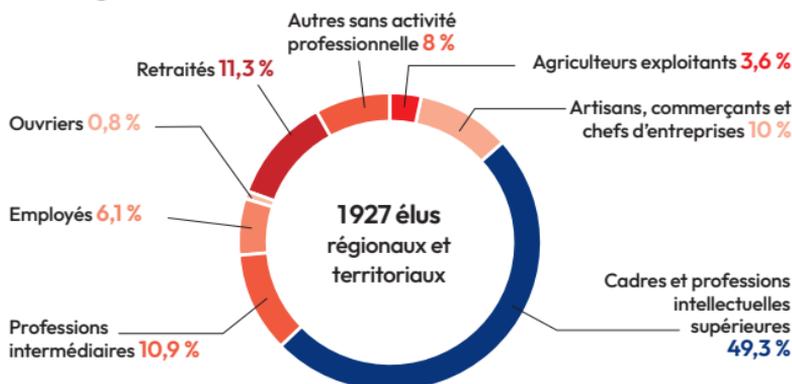
Part des femmes parmi :

- Les présidents de Région
- Les présidents de Département
- Les Maires
- Les présidents d'intercommunalités

Âge moyen des élus locaux en 2022



Catégories socio-professionnelles des élus régionaux et territoriaux



Sources : DGCL, ministère de l'Intérieur, bureau des élections et des études politiques (répertoire national des élus, févr. 2022) ; Insee enquête Emploi 2020.

La **Banque des Territoires** est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. S'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Ses 37 implantations locales assurent le déploiement de son action en Métropole et Outre-mer.

Elle **accompagne les acteurs territoriaux dans la concrétisation de tous leurs projets** d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres et quasi-fonds propres, consignations et services bancaires.

En 2024, la Banque des Territoires confirme son fort engagement aux côtés des Régions. Ses financements contribuent, par exemple, à :

- moderniser et décarboner le **matériel roulant** ferroviaire en Bretagne, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine ou encore en Occitanie,
- engager les projets de transition écologique et énergétique des **grands ports** de Martinique et de Saint Martin,
- soutenir le développement des **énergies renouvelables** en région Auvergne Rhône-Alpes avec le fonds OSER ENR,
- construire et rénover 6 établissements de **formation** pour répondre à des enjeux énergétiques mais également d'adaptation de l'offre en Normandie,
- créer le centre de sécurité maritime du **lycée professionnel maritime** et aquacole de Bastia, complétant ainsi l'offre de formation en Corse,
- développer l'**attractivité touristique** du Grand Est, avec l'engagement de 2 opérations d'hôtels 4* dans la Marne et les Ardennes par la Foncière Tourisme Grand Est,
- restructurer et étendre le **site de fabrication de supercalculateurs** de ATOS en Pays de la Loire (27,5 M€),
- renforcer les moyens du **plateau d'ingénierie « Territoires d'industrie »** de la région Sud.

Avec les Régions, la Banque des Territoires participe ainsi à la transformation écologique et à la cohésion sociale et territoriale du pays.

Connaissez-vous Localtis, le quotidien proposé par la Banque des Territoires ?

Chaque jour, Localtis décrypte l'actualité qui vous est utile : annonces gouvernementales, débats, prospective, veille juridique... et vous propose une information factuelle sur des sujets qui vous intéressent : organisation territoriale, finances locales, développement économique, ESS, industrie, agriculture, énergie, environnement, transports et mobilités, jeunesse, éducation, formation...

Abonnez-vous, c'est en libre accès !

Pour en savoir plus





1 quai de Grenelle 75015 Paris

Tél. : 01 45 55 82 48

E-mail : contact@regions-france.org

www.regions-france.org

Version digitale

